

République Islamique de Mauritanie
Honneur-Fraternité-Justice

Office National de la Statistique

Enquête Démographique et de Santé en Mauritanie (EDSM-2019)

Manuel de l'enquêtrice et de l'enquêteur

Procédures et Questionnaire Ménage

Le Programme DHS est un projet d'une durée de cinq ans dont l'objectif est d'assister les organismes gouvernementaux et privés à collecter et à analyser les données nécessaires pour planifier, suivre et évaluer les programmes dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition. Le Programme DHS est financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Le projet, réalisé par ICF, basé à Rockville, Maryland USA s'est associé à divers organismes tels que *Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health/Center for Communication Programs, the Program for Appropriate Technology in Health (PATH), Avenir Health, Vysnova Partners, Blue Raster, EnCompass et Kimetrica.*

Les objectifs principaux du Programme DHS sont :

1. fournir des informations de qualité par la collecte, l'analyse et l'évaluation appropriée des données ;
2. améliorer la coordination et le partenariat dans la collecte des données au niveau international et au niveau du pays ;
3. développer, dans les pays qui participent au projet, les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation d'enquêtes démographiques et de santé ;
4. améliorer les outils de collecte et d'analyse ainsi que les méthodologies ; et
5. améliorer la diffusion et l'utilisation des données.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le Programme DHS, contactez ICF, 530 Gaither Road, Suite 500, Rockville, MD 20850, USA ; Téléphone : +1.301-407-6500, Fax : +1.301-407-6501, E-mail : info@dhsprogram.com, Internet : <http://www.dhsprogram.com>.

Citation recommandée :

ICF. 2018. Manuel de l'enquêtrice et de l'enquêteur pour les Enquêtes Démographiques et de Santé. Rockville, Maryland, U.S.A : ICF

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION.....	2
A. Objectifs de l'enquête	3
B. Échantillon dans les DHS	3
C. Organisation de l'enquête	4
D. Questionnaires	5
E. Rôle de l'enquêtrice/enquêteur.....	6
F. Formation des enquêtrices/enquêteurs	6
G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs	7
H. Règlements de DHS.....	7
I. Harcèlement sexuel	8
II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW	9
A. Comment établir de bons rapports avec l'enquêtée/enquêté.....	9
1. Faites dès le début une bonne impression	9
2. Demandez le consentement de l'enquêtée/enquêté pour l'interview	9
3. Ayez toujours une approche positive.....	9
4. Assurez l'enquêté du caractère confidentiel des réponses.....	10
5. Répondez franchement aux questions de l'enquêtée/enquêté	10
6. Interviewez l'enquêtée/enquêté en particulier	10
B. Conseils pour conduire l'interview	11
1. Soyez neutre pendant toute l'interview	11
2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés.....	11
3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions	11
4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent.....	11
5. N'ayez pas d'idées préconçues	12
6. Ne précipitez pas l'interview.....	12
C. Langue de l'interview	12
III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN	13
A. Activités préparatoires et feuilles d'affectation	13
2. Planning des visites de rappel.....	13
3. Les questionnaires doivent demeurer confidentiels.....	13
4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain.....	13
B. Contacter les ménages et les personnes éligibles.....	14
1. Localisation des ménages de l'échantillon	14
2. Difficultés pour entrer en contact avec le ménage	14
3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles.....	15
4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles.....	17
D. Retour des tâches attribuées.....	18
E. Qualité des données.....	18
F. Directives concernant les questions sur les médias sociaux.....	18
IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE	20
A. Poser les questions.....	20
B. Enregistrer les réponses	21
C. Corriger les erreurs	23
D. Suivre les instructions.....	24
V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE.....	25
A. Identification du ménage sur la page de couverture	25
B. Remplissage du questionnaire Ménage.....	25

I. INTRODUCTION

L'Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur la population, dans des domaines aussi divers que la planification familiale, la santé maternelle et infantile mais aussi la survie de l'enfant, le VIH/sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), la santé reproductive et l'état nutritionnel de la population mauritanienne. L'EDS de 2019 consistera à interviewer des femmes 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans, dans des ménages sélectionnés au hasard. On posera à ces enquêtés/enquêtées des questions sur leurs caractéristiques sociodémographiques, sur les enfants qu'ils ont eus au cours de leur vie, mais aussi sur leur connaissance et utilisation des méthodes de planification familiale, sur la santé de leurs enfants, leur connaissance du VIH/sida et des Infections Sexuellement Transmissibles ainsi que sur d'autres caractéristiques qui pourront être utiles aux responsables et aux administrateurs des secteurs de la santé et de la planification familiale.

Vous allez être formés comme enquêtrice/enquêteur pour l'enquête DHS. Après le stage de formation qui durera environ quatre semaines, les enquêtrices/enquêteurs sélectionnés travailleront en équipes et se rendront dans différentes zones du pays pour enquêter les ménages, les femmes 15-49 dans tous ces ménages et les hommes 15-59 dans 5 sur 10 de ces ménages : c'est ce que l'on appelle le travail sur le terrain. En fonction des zones assignées à votre équipe et de la qualité de votre travail, vous travaillerez à l'EDS2019-Mauritanie pour une durée de quatre mois. Cependant, pour participer à la formation, nous avons recruté plus d'enquêtrices/enquêteurs que nécessaire et, à la fin de la formation, nous sélectionnerons les plus qualifié(e)s d'entre vous pour travailler comme enquêtrices/enquêteurs. Celles et ceux qui ne seront pas sélectionnés pourront éventuellement être retenus comme remplaçante/remplaçant.

Pendant la formation, vous recevrez des cours sur la façon de remplir correctement les questionnaires. Vous conduirez également des interviews pratiques avec d'autres personnes en formation et avec des personnes extérieures. Vous passerez, de manière périodique, des tests et les questionnaires que vous remplirez seront corrigés pour vérifier s'ils sont complets et exacts.

Vous devez étudier ce manuel et apprendre son contenu : cela réduira ainsi le temps nécessaire pour la formation et améliorera vos chances d'être sélectionné pour être enquêtrice ou enquêteur.

A. Objectifs de l'enquête

Cette enquête qui sera réalisée en Mauritanie fait partie du programme mondial d'enquêtes, le Programme international DHS, qui a pour but de :

- Fournir une assistance aux pays pour réaliser des enquêtes ménages par sondage pour suivre, de manière périodique, les changements dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.
- Fournir une base de données internationales qui peuvent être utilisées par des chercheurs dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.

Dans le cadre du Programme international DHS, les enquêtes sont réalisées en Afrique, en Amérique Latine, ainsi que dans les Caraïbes, en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen Orient. Les données collectées au cours de ces enquêtes sont utilisées pour mieux comprendre les problèmes qui se posent dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition dans les pays enquêtés.

B. Échantillon dans les DHS

Il y a plusieurs moyens de recueillir des informations sur la population. Un des moyens consiste à contacter chaque personne ou presque chaque personne et à lui poser des questions sur les sujets que l'on souhaite étudier. Interroger tout le monde s'appelle une énumération complète, et un recensement national est un bon exemple de ce type de collecte d'informations. C'est un moyen très coûteux parce que cela exige un grand nombre d'enquêteurs pour contacter toute la population. Cependant, dans le cas d'un recensement national, il est indispensable d'effectuer une énumération complète, en dépit du coût élevé.

Une autre façon de recueillir des informations consiste à mener une enquête par sondage. Quand il n'est pas nécessaire de connaître exactement les effectifs totaux, l'enquête par sondage permet de recueillir des informations sur les gens de façon beaucoup plus rapide et moins coûteuse. Le procédé d'échantillonnage permet de collecter des données sur un petit nombre de personnes et d'en tirer des conclusions valides pour tout le pays.

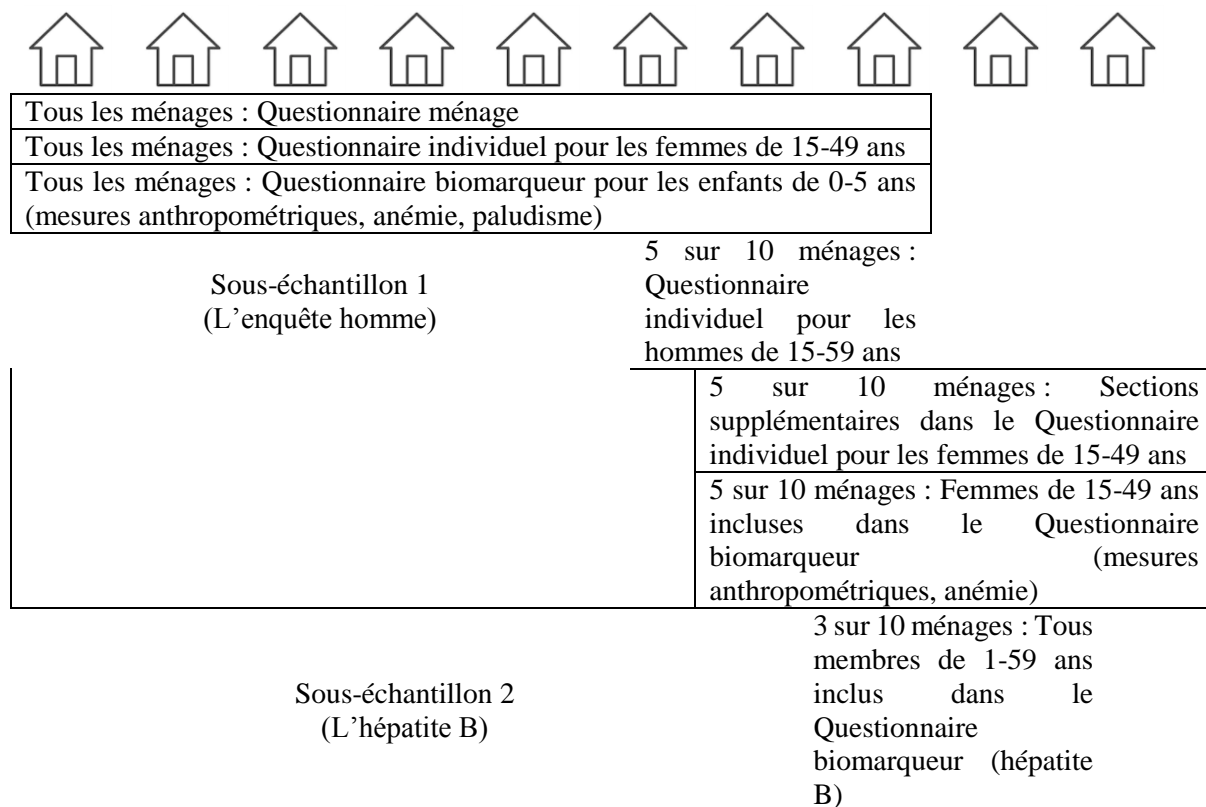
L'exactitude d'une enquête par sondage dépend, entre autres, de la taille de l'échantillon. Le nombre exact de personnes qui doivent être interviewées pour une enquête est déterminé par des méthodes statistiques dont on ne discutera pas au cours de cette formation. Cependant, il faut que vous sachiez que la taille de l'échantillon de l'enquête reflète le nombre d'interviews qui sont nécessaires pour fournir une image exacte de la situation de la population, de son état de santé et de son état nutritionnel en Mauritanie. Par conséquent, dans une enquête, il est indispensable que les agents de terrain fassent de leur mieux pour compléter toutes les interviews attribuées de façon à ce que le nombre correct de personnes soit inclus dans l'enquête.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend également d'un autre facteur important qui est l'absence de biais qui affecterait les proportions trouvées dans l'échantillon. Pour éviter que les résultats ne soient biaisés, la sélection des personnes comprises dans l'échantillon doit se faire absolument au hasard. Cela signifie que chaque personne de la population entière à étudier a la même chance d'être sélectionnée dans l'échantillon. C'est pourquoi il est si important de faire des visites de retour pour enquêter les personnes qui ne sont pas présentes à la maison parce qu'elles peuvent être différentes des personnes qui restent à la maison. Par exemple, il se peut que les femmes qui n'ont pas d'enfants aient plus de chances de travailler hors de chez elles et si on ne revient pas pour les enquêter, on peut biaiser les estimations de fécondité.

Pour l'EDS en Mauritanie, l'échantillon est composé de 1 254 Unités Secondaires (petites zones définies géographiquement) dans tout le pays. Dans chacune de ces unités secondaires (US), vous allez lister les ménages avant de commencer l'enquête. À partir de la liste de ménages établie dans chaque US, un échantillon de 10 ménages sera ensuite sélectionner scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon

de l'EDS. Chacun de ces ménages sera visité et les informations sur le ménage seront collectées à l'aide d'un Questionnaire Ménage. Dans ces ménages, les femmes et les hommes seront interviewés au moyen d'un Questionnaire Individuel. Les femmes de 15-49 ans seront interviewées en utilisant le Questionnaire Individuel Femme. Les hommes de 15-59 ans seront interviewés en utilisant le Questionnaire Individuel Homme. On s'attend à enquêter environ 15 590 femmes âgées de 15-49 ans et 6 952 hommes de 15-59 ans au cours de cette enquête. L'étude du comportement et des attitudes de ces femmes et hommes en matière de fécondité, de santé et de planification familiale rendra compte des comportements et attitudes de toutes les femmes et de tous les hommes en Mauritanie.

L'EDS a deux sous-échantillons. Parmi les 10 ménages dans chaque US, 5 seront sélectionnés pour <l'enquête homme> : c'est dans ces ménages que les hommes de 15-59 ans seront interviewés et les femmes de 15-49 ans seront éligibles pour des biomarqueurs. Et parmi ces 5 ménages, 3 seront sélectionnés pour <l'hépatite B> ; c'est dans ces ménages que tous les membres de 1-59 ans seront éligibles pour le test de l'hépatite B.



C. Organisation de l'enquête

L'EDS de la Mauritanie est réalisée à la demande du Ministère de la Santé à qui incombe la responsabilité principale de planifier l'enquête ainsi que l'analyse et la diffusion des résultats.

L'Office National de la Statistique (ONS) est chargée de conduire l'enquête pour EDS de la Mauritanie. L'ONS est responsable de certaines phases de l'enquête, y compris la planification et la conduite des opérations de terrain, le processus de collecte des données ainsi que l'organisation de la rédaction et de la diffusion des rapports. De plus, il incombera à l'ONS la responsabilité de mettre à la disposition du personnel de l'enquête un bureau central et de veiller au bon déroulement des activités de collecte. Le personnel de l'ONS sera responsable de la surveillance quotidienne des opérations techniques incluant le recrutement et la formation du personnel de terrain et du personnel chargé du traitement des données ainsi que de la supervision au bureau et sur le terrain.

Le financement de l'EDS Mauritanie sera assuré par le gouvernement mauritanien, l'USAID, l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, SWEDD et la Banque Mondiale. Le personnel du Programme DHS fournira l'assistance technique durant toutes les phases de l'enquête.

Durant le travail sur le terrain en Mauritanie, vous travaillerez en équipe. Chaque équipe comprendra 3 enquêtrices et un enquêteur et un chef d'équipe. Chaque équipe disposera d'un chauffeur. Chaque chef d'équipe sera responsable d'une équipe d'enquêteurs. Les responsabilités particulières du chef d'équipe sont décrites en détail dans le Manuel du Chef d'Équipe.

En outre, l'équipe comprendra deux techniciens pour effectuer les tests biomarqueurs. Ces personnes seront chargées des prélèvements sanguins sur les enquêtés éligibles pour le test d'anémie, pour le test du paludisme, et pour le test de l'hépatite B. Ils seront aussi responsables de la prise des mesures anthropométriques des femmes et des enfants éligibles.

Au bureau central, une équipe de coordinateurs régionaux seront chargés de superviser les équipes de terrain. Ces coordinateurs s'assureront du bon déroulement du processus de collecte des données dans les grappes. Ils contrôleront la qualité des données et s'assureront de l'acheminement régulier des prélèvements sanguins au bureau central. En outre, du personnel de saisie et de traitement des données seront aussi affectés au projet.

D. Questionnaires

Les ménages qui ont été sélectionnés scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l'enquête DHS Mauritanie seront visités et enquêtés à l'aide du Questionnaire Ménage. Le Questionnaire Ménage comporte une page de couverture pour identifier le ménage et un tableau dans lequel vous établirez la liste de tous les membres du ménage et des visiteurs. Vous y inscrirez également des informations au sujet de chacune de ces personnes, comme le nom, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et l'état de survie des parents pour les enfants de moins de 18 ans. Le questionnaire Ménage permet aussi de collecter des informations sur les caractéristiques du logement telles que la provenance de l'eau de boisson consommée par les membres du ménage, sur le type de toilettes et de revêtement du sol, sur la possession par le ménage de certains biens durables ainsi que sur la possession de moustiquaires.

Le Questionnaire Ménage permet à l'enquêtrice/enquêteur d'identifier les femmes et les hommes qui sont éligibles pour être enquêtés à l'aide du questionnaire Individuel approprié. Toutes les femmes de 15-49 ans et tous les hommes de 15-59 ans qui sont membres du ménage (ceux qui vivent habituellement dans le ménage) ou les visiteurs (ceux qui ne vivent pas habituellement dans le ménage mais qui y ont passé la nuit ayant précédé l'interview) sont éligibles pour être interviewés.

Le questionnaire Ménage permet aussi à l'enquêtrice/enquêteur d'identifier les femmes, les hommes et les enfants qui sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques, le test d'anémie, le test du paludisme, et le test de l'hépatite B. Dans tous les ménages, les enfants de 0-5 ans sont éligibles pour les mesures anthropométriques, et les enfants de 6 mois-5 ans sont éligibles pour le test de l'anémie et le test du paludisme. Dans 5 sur 10 ménages (les mêmes ménages où les hommes 15-59 sont éligibles pour l'interview individuelle), les femmes de 15-49 ans sont éligibles pour les mesures anthropométriques et le test de l'anémie. Finalement, dans 3 de ces 5 ménages, tous les membres du ménage de 1-59 ans sont éligibles pour le test de l'hépatite B.

Après avoir identifié toutes les femmes éligibles dans un ménage, vous utiliserez le Questionnaire Individuel Femme pour interviewer les femmes que l'on vous aura désignées. Le Questionnaire Femme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants :

- Caractéristiques sociodémographiques
- Reproduction
- Planification familiale
- Mariage et activité sexuelle

- Préférences en matière de fécondité
- Emploi et genre
- VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles
- Autres problèmes de santé
- Santé de l'enfant et la nutrition
- Mutilations Génitales Féminines
- Mortalité adulte et mortalité maternelle
- Violence à base de genre

E. Rôle de l'enquêtrice/enquêteur

L'enquêtrice/enquêteur occupe une position centrale dans l'enquête DHS puisque c'est elle/lui qui recueille les informations auprès des enquêtés/enquêtées. Par conséquent, le succès de cette enquête dépend de la qualité de leur travail.

En général, les responsabilités d'une enquêtrice/enquêteur seront les suivantes :

- Localiser les bâtiments et les ménages de l'échantillon et remplir le Questionnaire Ménage ;
- Identifier tous les enquêtés/enquêtées éligibles dans ces ménages.
- Interviewer tous les enquêtés éligibles dans les ménages en utilisant le Questionnaire Individuel Femme ou Homme ;
- Vérifier les interviews complétées pour s'assurer que toutes les questions ont été posées et que les réponses ont été enregistrées clairement et lisiblement ;
- Retourner dans les ménages pour enquêter les enquêtés qui n'ont pas pu être contactés lors des premières visites.

Ces tâches seront décrites de manière plus détaillée tout au long de ce manuel. En outre, un manuel consacré aux biomarqueurs présente les procédures de prélèvement de sang chez les adultes et les enfants.

F. Formation des enquêtrices/enquêteurs

Bien que certaines personnes soient plus habiles que d'autres pour mener des enquêtes, on peut devenir une bonne enquêtrice ou un bon enquêteur avec de l'expérience. Votre formation comprendra à la fois une formation en salle et des exercices pratiques. Avant chaque session de formation, vous devrez étudier soigneusement ce manuel avec le questionnaire, en notant toutes les questions auxquelles vous pensez. Posez à tout moment les questions qui vous viennent à l'esprit pour éviter de faire des erreurs pendant les interviews réelles. Les enquêtrices et enquêteurs peuvent mutuellement s'apprendre beaucoup de choses en posant des questions et en discutant des situations rencontrées dans la pratique et au cours des interviews réelles.

Chacun d'entre vous recevra le matériel suivant :

- Une tablette avec tous les questionnaires, le chargeur
- Un lot de questionnaire papier (Ménage, individuel et biomarqueur) ;
- Le manuel de l'enquêtrice/enquêteur ;
- Le manuel pour les biomarqueurs (pour ceux qui seront sélectionnés pour ces activités).

Il est indispensable que vous apportiez ce matériel chaque jour pendant la formation et pendant tout le travail sur le terrain.

Durant la formation, les sections du questionnaire, les questions et les instructions seront discutées en détail. En outre, vous verrez et écouterez des interviews de démonstration conduites devant vous comme exemples de procédures d'interview. Vous pratiquerez la lecture du questionnaire à haute voix devant une

autre personne plusieurs fois afin que vous vous sentiez à l'aise dans la lecture des questions à haute voix. On vous demandera aussi de participer à des jeux de rôle au cours desquels vous jouerez le rôle d'enquêtrice/enquêteur avec une autre personne en formation.

La formation comprendra une partie au cours de laquelle vous pratiquerez des interviews sur le terrain, c'est-à-dire que vous irez réellement enquêter les membres d'un ménage ainsi que les femmes et les hommes éligibles. Durant cette phase, vous devrez vérifier et contrôler les questionnaires comme vous devrez le faire au moment des affectations réelles sur le terrain.

On vous fera passer des tests pour voir si vous faites des progrès pendant votre période de formation. À la fin de la formation, les enquêtrices/enquêteurs seront sélectionnés sur la base des résultats aux tests et des exercices pratiques sur le terrain.

Votre formation comme enquêtrice/enquêteur ne se termine pas avec la période formelle de formation. Chaque fois qu'un chef d'équipe ou superviseur zone vous rencontrera pour discuter de votre travail sur le terrain, votre formation continuera. Ceci est particulièrement important pendant les premiers jours de travail sur le terrain. Quand vous rencontrerez des situations qui n'ont pas été envisagées durant la formation, il sera utile d'en discuter avec votre équipe. D'autres enquêtrices/enquêteurs peuvent rencontrer des problèmes semblables, vous pourrez donc tous profiter de vos expériences réciproques.

G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs

La formation est un processus continu. L'observation et le contrôle du travail sur le terrain font partie du processus de formation et de collecte des données. Votre chef d'équipe jouera un rôle très important en poursuivant votre formation et en assurant la qualité des données des données DHS Mauritanie. Il va :

- vérifier au hasard certaines des adresses sélectionnées pour l'enquête pour s'assurer que vous avez enquêté les ménages et les enquêtés corrects ;
- vérifier chaque questionnaire pour s'assurer qu'il est complet et que son contenu est cohérent ;
- observer certaines de vos interviews pour s'assurer que posez les questions comme elles doivent être posées et que vous enregistrez correctement les réponses ;
- rencontrer chaque membre de l'équipe quotidiennement afin de discuter des résultats et attribuer le travail futur ;
- vous aider à résoudre les problèmes que vous pourrez avoir pour trouver des ménages désignés, à comprendre le questionnaire ou bien à résoudre des problèmes que vous avez eus avec des enquêtés/enquêtées difficiles.

H. Règlements de DHS

Le directeur de l'enquête peut licencier n'importe quelle enquêtrice ou n'importe quel enquêteur qui ne travaillerait pas au niveau nécessaire pour produire les données de haute qualité exigées pour faire de l'enquête DHS Mauritanie un succès.

Pour que la quantité de travail soit équitablement répartie et le soutien équitablement partagé, les règlements d'enquête suivants ont été établis et seront appliqués en toutes circonstances :

1. À l'exception des maladies, quiconque sera absent du travail pendant une partie de la formation ou une partie du travail sur le terrain (qu'il s'agisse d'une journée entière ou d'une partie de la journée), sans approbation préalable de son superviseur, pourra être licencié de l'enquête.

2. La sélection des membres de l'équipe de l'enquête se fera selon les compétences ; elle est basée sur la performance, la capacité, et les résultats aux tests durant la formation. Par conséquent, toute personne trouvée en train d'aider ou de recevoir de l'aide d'une autre personne pendant les tests sera licenciée.
3. Au cours de la formation et de la période de travail sur le terrain, vous représentez, un organisme du gouvernement Mauritanien. Votre conduite doit être professionnelle et vous devez être aimable quand vous avez affaire au public. On doit toujours être conscient du fait qu'on ne peut faire ce travail qu'avec la bonne volonté et la coopération des gens qu'on enquête. Par conséquent, tout membre de l'équipe faisant preuve d'agressivité, de brusquerie, ou de manque de respect envers les personnes sur le terrain pourra être licencié de l'enquête.
4. Pour assurer la réussite de l'enquête, chaque équipe doit travailler en étroite collaboration, en partageant les difficultés, en coopérant et en se soutenant entre elles. On essayera de composer les équipes de façon à accroître la coopération et la bonne volonté de l'équipe. Cependant, n'importe quel membre d'une équipe qui, d'après le Directeur de Projet, a une influence perturbatrice sur l'équipe pourra être transféré dans une autre équipe ou pourra être licencié
5. Il est indispensable que les données recueillies pendant le travail sur le terrain soient à la fois exactes et valides. Pour contrôler les données inexacts ou invalides, des vérifications au hasard seront entreprises. On pourra licencier les enquêtrices/enquêteurs à tout moment, durant le travail sur le terrain, si leur performance ne permet pas de garantir les résultats de haute qualité exigés par cette enquête.
6. Les véhicules et l'essence ne sont fournis à l'enquête que pour l'utilisation officielle. Une personne qui utilise un véhicule pour une raison personnelle non autorisée sera licenciée de l'enquête.
7. Les données de l'EDS Mauritanie sont confidentielles. **Vous ne devez en discuter avec personne, y compris vos collègues enquêteurs.** En aucune circonstance, l'information confidentielle ne doit être divulguée à des tiers. Vous ne devez jamais interviewer quelqu'un que vous connaissez dans l'enquête. Les personnes ne respectant pas ces règles, et donc la confiance des enquêtés/enquêtées, seront renvoyées.

I. Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel ne sera pas toléré durant le déroulement de l'EDS Mauritanie. Est considéré comme du harcèlement sexuel tout comportement consistant à faire des avances sexuelles importunes, à solliciter des faveurs sexuelles ainsi que toute conduite qui se manifeste par des commentaires ou des actes qui ont pour but d'offenser et d'intimider une personne. Ce type de comportement peut affecter de manière négative la qualité du travail et provoquer chez certaines personnes le sentiment qu'elles doivent se plier à des avances non souhaitées ou à des demandes pour pouvoir garder leur travail. Le harcèlement sexuel peut être commis par un homme à l'encontre d'une femme, par une femme à l'encontre d'un homme ou entre deux individus de même sexe.

Pour éviter toute manifestation de harcèlement sexuel, il est conseillé que les personnes évitent tout contact physique non nécessaire et tout langage suggestif et maintienne, à tout moment, une atmosphère de travail.

Toute personne qui pense qu'il/elle a été la cible de harcèlement sexuel ou qui a été témoin d'un incident apparent de harcèlement sexuel doit immédiatement reporter cet incident à son superviseur ou à son chef d'équipe. L'Office Nationale de la Statistique (ONS) doit examiner la plainte et garder, dans la mesure du possible, l'enquête confidentielle. L'ONS doit prendre des actions pour prévenir et punir le harcèlement sexuel. Ces actions peuvent inclure des changements de lieux de travail, des réaffectations d'enquêteurs/enquêtrices ou de superviseurs dans des équipes différentes et d'autres mesures disciplinaires. Des représailles envers des personnes qui se sont plaintes de harcèlement sexuel seront aussi passibles de sanctions disciplinaires.

II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW

Conduire une interview avec succès est un art et ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique mais il existe certains principes de base que les enquêtrices/enquêteurs doivent suivre pour réussir. Dans cette section vous trouverez plusieurs directives générales pour vous apprendre comment établir de bons rapports avec les enquêtés et comment mener une interview réussie.

A. Comment établir de bons rapports avec l'enquêtée/enquêté

Le chef d'équipe attribuera à un enquêtrice/enquêteur la tâche d'établir le premier contact avec chaque ménage sélectionné pour l'enquête DHS Mauritanie. L'enquêté peut être n'importe quel membre compétent du ménage, âgé de 15 ans ou plus. Si, au moins, une personne éligible est identifiée dans le Questionnaire Ménage, l'enquêtrice/enquêteur continuera et complètera le Questionnaire Individuel ou laissera à un collègue le soin de procéder à l'interview si elle ou il n'est pas du même sexe que l'enquêté.

En tant qu'enquêtrice/enquêteur, votre première responsabilité consistera à établir un bon contact avec l'enquêtée/enquêté. Au début de l'interview, vous serez, vous et l'enquêté, des étrangers l'un pour l'autre. La première impression que l'enquêté aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer à l'enquête. Assurez-vous que votre attitude est amicale quand vous vous présentez. Avant de commencer à travailler quelque part, votre chef d'équipe aura informé les autorités locales, qui informeront, à leur tour, les ménages sélectionnés dans la localité que vous allez venir les enquêter. On vous donnera également une lettre et une carte professionnelle qui attestera que vous travaillez pour l'ONS.

1. Faites dès le début une bonne impression

Quand vous abordez l'enquêtée/enquêté pour la première fois, faites de votre mieux pour la/le mettre à l'aise. Avec quelques paroles bien choisies, vous pouvez mettre l'enquêtée/enquêté dans un état d'esprit favorable pour l'interview. Commencez l'interview avec un sourire et en disant "Bonjour", puis présentez-vous.

2. Demandez le consentement de l'enquêtée/enquêté pour l'interview

Vous devez obtenir le consentement informé de l'enquêtée/enquêté pour sa participation à l'enquête avant de commencer l'interview. Des déclarations particulières figurent au début du Questionnaire Ménage et des Questionnaires Individuels dans lesquelles les objectifs de l'enquête sont expliqués. Dans ces déclarations, il est également spécifié que la participation à l'enquête est totalement volontaire et que tout enquêté a le droit de refuser de répondre aux questions ou de stopper l'interview à n'importe quel moment. Vous devez absolument lire la déclaration de consentement telle qu'elle est écrite avant de demander à l'enquêtée/enquêté de participer à une enquête Ménage ou une enquête Individuelle.

3. Ayez toujours une approche positive

N'adoptez un air d'excuses, n'utilisez pas des expressions telles que « Êtes-vous trop occupée/occupé? » Ce genre de questions risque d'entraîner un refus avant même de commencer.

4. Assurez l'enquêté du caractère confidentiel des réponses

Si l'enquêtée/enquêté hésite à répondre à l'interview ou demande à quoi serviront ces informations, expliquez-lui que les données que vous recueillez resteront confidentielles, qu'aucun nom d'individu ne sera utilisé en aucun cas et que tous les renseignements seront mis en commun pour rédiger un rapport.

En outre, vous ne devez jamais mentionner d'autres interviews ou montrer des questionnaires complétés à d'autres enquêtrices/enquêteurs, aux chefs d'équipe devant un enquêté/une enquêtée ou toute autre personne.

5. Répondez franchement aux questions de l'enquêtée/enquêté

Avant d'accepter d'être interviewé, l'enquêtée/enquêté peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont on l'a sélectionné pour être enquêté. Soyez directe et aimable quand vous répondez.

L'enquêtée/enquêté peut également s'inquiéter de la durée de l'interview. Dites aux femmes que d'habitude l'interview prend entre 30 et 60 minutes et répondez aux hommes que l'interview dure environ 20 minutes. Si, pour l'enquête Ménage, l'enquêté est un homme ou une femme de 50 ans ou plus, vous pouvez lui dire que l'interview prend habituellement environ 15 à 20 minutes, puisque cette personne ne répondra qu'aux questions du Questionnaire Ménage. Précisez que vous êtes disposé à revenir à un autre moment si l'enquêté/enquêtée n'est pas disponible à ce moment-là pour répondre aux questions.

Il peut arriver que l'enquêtée/enquêté pose des questions ou veuille parler des sujets de l'enquête, par exemple, de méthodes particulières de planification familiale. Bien qu'il soit important de ne pas interrompre le cours de l'interview, dites-lui que vous serez heureuse de répondre à ses questions ou de parler de ce sujet après avoir terminé l'interview.

6. Interviewez l'enquêtée/enquêté en particulier

La présence d'une tierce personne pendant l'interview peut vous empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes de la part de l'enquêté(e). Par conséquent, il est essentiel que l'interview individuelle soit conduite en privé et que toutes les questions reçoivent une réponse de l'enquêtée/enquêté elle/lui-même.

Si d'autres personnes sont présentes quand vous commencez une interview, expliquez à l'enquêté/enquêtée que certaines questions sont privées et demandez-lui quel est le meilleur endroit pour lui parler en particulier. Parfois le fait de demander à rester seul/e avec l'enquêté/enquêtée rend les autres personnes plus curieuses, ce qui peut les inciter à vouloir écouter. Dans ce cas, c'est à vous de leur faire comprendre qu'elles doivent vous laisser seul/e avec l'enquêté/enquêtée ; Commencer une interview, en privé, dès le début, permettra à l'enquêtée/enquêté d'être plus attentif à vos questions.

S'il est impossible d'être en privé, vous pouvez être obligé d'accomplir l'interview en présence d'autres personnes. Dans de telles circonstances, il est important de ne pas oublier que :

- S'il y a plus d'un enquêté/d'une enquêtée éligible dans le ménage, vous ne devez pas enquêter l'un ou l'une en présence de l'autre ;
- Faites encore plus d'efforts pour obtenir une interview en privé si l'autre personne est de sexe opposé, en particulier si c'est le mari ou la femme. Pour vous assurer que l'interview se déroulera en privé, vous pouvez interviewer en même temps le mari et la femme, mais dans deux endroits différents.

Dans tous les cas où d'autres personnes sont présentes, essayez autant que possible de vous isoler, vous et l'enquêtée/enquêté, des autres personnes.

B. Conseils pour conduire l'interview

1. Soyez neutre pendant toute l'interview

La plupart des gens sont polis et ont tendance à donner les réponses qu'ils pensent que vous souhaitez entendre. Par conséquent, il est très important que vous restiez absolument neutre pendant que vous posez les questions. Ne donnez jamais à penser à l'enquêté qu'il a donné la réponse "juste" ou "fausse" à la question, soit par l'expression du visage ou le ton de la voix. De même, ne donnez jamais l'impression d'approuver ou de désapprouver une des réponses de l'enquêtée/enquêté.

Les questions sont toutes soigneusement formulées pour être neutres. Elles ne suggèrent pas qu'une réponse est plus probable ou préférable à une autre. Si vous ne lisez pas la question complète, vous enlèverez tout caractère neutre à la question. Voici, par exemple, une question qui figure dans les enquêtes DHS : « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d'autres enfants ? ». C'est une question neutre. Cependant, si vous ne posez que la première partie—« voudriez-vous avoir un autre enfant ? », il y a plus de chances que la réponse soit "OUI". C'est ce qu'on appelle une « question tendancieuse ». C'est pourquoi il est important de lire toute la question telle qu'elle est écrite.

Si l'enquêtée/enquêté donne une réponse ambiguë, essayez d'approfondir de façon neutre, en posant des questions telles que :

- « Pouvez-vous expliquer un peu plus » ?
- « Je n'ai pas bien compris, pouvez-vous répéter » ?
- « On n'est pas pressé. Prenez le temps de réfléchir »

2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés

Si la réponse d'un ou d'une enquêtée n'est pas pertinente, ne l'aidez pas en disant quelque chose comme « Je suppose que vous voulez dire que n'est-ce pas ? ». Très souvent elle/il sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas le cas. Vous devez plutôt approfondir le problème de façon à ce que l'enquêté lui-même trouve la réponse pertinente. Vous ne devez jamais lire la liste des réponses codées à l'enquêté, même s'il a des difficultés à répondre.

3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions

La formulation des questions et leur séquence dans le questionnaire doivent être respectées. Si l'enquêtée/enquêté a mal compris une question, vous devez répéter la question lentement et clairement. S'il ne comprend toujours pas, vous pouvez reformuler la question en prenant soin de ne pas modifier le sens de la question d'origine. Donnez seulement le minimum d'informations nécessaires pour obtenir une réponse appropriée.

4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent

Dans certains cas, il se peut que l'enquêtée/enquêté réponde simplement « Je ne sais pas », donne une réponse non pertinente, semble s'ennuyer ou être désintéressé, contredise ce qu'il/elle vient de dire précédemment. Dans de tels cas, vous devez essayer de raviver son intérêt à la conversation. Par exemple, si vous sentez qu'il/elle est intimidé ou effrayé, essayez de le/la mettre en confiance avant de poser la question suivante. Passez quelques instants à parler de choses sans rapport avec l'enquête (par exemple, sa ville ou son village, le temps, ses activités quotidiennes, etc.).

Si une femme ou un homme donne des réponses non pertinentes ou compliquées, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment, mais écoutez ce qu'il/elle a à dire. Puis, essayez de le/la guider doucement

vers la question de départ. Une bonne ambiance doit être maintenue durant toute l'interview. On parvient à la meilleure ambiance pour une interview quand l'enquêtée/enquêté considère l'enquêtrice/enquêteur comme une personne aimable, réceptive et sympathique qui ne l'intimide pas, et à qui elle peut tout dire sans se sentir intimidé ou embarrassé. Comme on l'a dit auparavant, le principal problème qui peut se poser pour mener une interview est de se trouver seul avec l'enquêtée/enquêté. Ce problème peut être résolu si vous réussissez à trouver un endroit isolé où conduire l'interview.

Si une femme ou un homme hésite ou ne veut pas répondre à une question, expliquez-lui de nouveau que cette même question est posée à toutes les femmes et à tous les hommes dans tout le pays et que les réponses seront mises en commun. Si l'enquêté/enquêtée ne veut toujours pas répondre à la question, enregistrez le code correspondant à la modalité REFUSÉ et continuez normalement. Rappelez-vous que l'on ne peut obliger une/un enquêté à fournir une réponse.

5. N'ayez pas d'idées préconçues

N'ayez pas d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêtée/enquêté. Ne croyez pas, par exemple, que les femmes et les hommes des zones rurales ou celles et ceux peu éduqués ou illettrés ne connaissent pas la planification familiale ou des méthodes de planification familiale.

6. Ne précipitez pas l'interview

Posez les questions lentement pour que l'enquêtée comprenne bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, attendez et donnez-lui le temps de réfléchir. Si l'enquêté se sent bousculé ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, il peut répondre "Je ne sais pas" ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêtée/enquêté répond sans réfléchir, simplement pour hâter l'interview, dites-lui : « On n'est pas pressé. Votre opinion est très importante, aussi réfléchissez à vos réponses avec soin »

C. Langue de l'interview

Les questionnaires EDS Mauritanie existent en Arabe et en Français, langues dans lesquelles les questionnaires sont conçus. Les interviews se déroulent principalement en arabe (hassaniya), poular, soninké et wolof (langues nationales). Bien sûr, une des premières choses que vous ferez quand vous entrez en contact avec un ménage pour faire une interview sera d'identifier la langue ou les langues qui y sont parlées. Nous allons constituer les équipes de terrain de façon à ce que vous puissiez travailler dans une zone où l'on parle votre langue, les cas où les enquêtées ne parlent pas votre langue devraient donc être peu nombreux. Dans de tels cas vous devrez trouver une autre langue que vous parlez en commun et vous conduirez l'interview dans cette langue.

Cependant, dans quelques cas, il ne sera pas possible de trouver une langue commune à vous et à l'enquêtée/enquêté. Dans ce cas, essayez de découvrir si l'enquêtée/enquêté parle une langue qu'un autre membre de votre équipe parle. Si c'est le cas, dites-le à votre collègue pour qu'il puisse faire en sorte que cette personne conduise l'interview.

Essayer, si possible, d'éviter l'utilisation des interprètes car, non seulement cela met en cause la qualité de l'interview, mais aussi cela signifie que l'interview prendra beaucoup plus de temps. Cependant, si l'enquêtée/enquêté ne parle aucune langue parlée par un des membres de votre équipe, vous aurez besoin d'une tierce personne pour traduire à votre place. Comme l'interview couvre des sujets intimes, il est préférable de trouver une femme comme interprète pour interviewer une femme. En aucune circonstance, vous ne devez pas utiliser le mari de l'enquêtée comme interprète. Les enfants ne conviennent pas plus comme interprètes.

Nous pratiquerons des interviews dans les langues locales au cours de la formation. Cependant, dans certains cas vous aurez à utiliser un interprète ou à modifier le langage des questions pour répondre aux spécificités de la culture ou du dialecte local. Il est très important de ne pas changer le sens d'une question quand vous la reformulez ou l'interprétez dans une autre langue.

III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Le travail sur le terrain pour l'EDS Mauritanie se déroulera selon un calendrier précis, et l'enquête ne sera un succès que si chaque membre des équipes d'enquête comprend et suit correctement les procédures de terrain. Dans les sections qui suivent, nous examinerons en détail ces méthodes, les procédures correctes d'affectation du travail ainsi que celles qui permettent de conserver les enregistrements des ménages sélectionnés.

A. Activités préparatoires et feuilles d'affectation

2. Planning des visites de rappel.

Étant donné que chaque ménage a été soigneusement sélectionné, vous devez faire en sorte de mener toutes les interviews auprès des personnes qui ont été identifiées comme étant éligibles dans ce ménage. Il peut arriver qu'un membre du ménage ne soit pas disponible lors de votre première visite. Vous devez faire au moins 3 visites de rappel, à différents moments de la journée ou à des jours différents, pour essayer d'obtenir une interview individuelle, cela pour vous permettre de compléter le maximum d'interviews individuelles.

Au début de chaque jour, vous devez examiner les pages de couverture de vos questionnaires pour voir si vous avez des rendez-vous pour des visites de rappel auprès de ménages ou d'enquêtées/enquêtés éligibles. Si aucun rendez-vous n'a été fixé, faites vos visites de rappel auprès des ménages ou des enquêtées à une autre heure que lors des visites précédentes ; par exemple, si les premières visites ont eu lieu tôt dans l'après-midi, vous devez aménager votre horaire pour faire les visites de rappel le matin ou tard l'après-midi. Planifier l'horaire des visites de rappel à différentes heures est important pour réduire le taux de non-réponse (c'est-à-dire, le nombre de cas où vous ne réussissez pas à contacter un ménage ou à réaliser une interview).

3. Les questionnaires doivent demeurer confidentiels.

Vous devez faire en sorte que les questionnaires restent confidentiels. Vous ne devez pas discuter des résultats avec d'autres enquêteurs. Vous ne devez jamais interviewer un ménage dans lequel vous connaissez un ou plus d'un membre, même s'il ne s'agit que de rencontres occasionnelles. Si on vous a attribué un ménage dans lequel vous connaissez une personne et même si cette personne n'est pas éligible pour l'interview, vous devez le signaler à votre chef d'équipe pour qu'il affecte un autre enquêteur à ce ménage. Vous ne devez pas essayer de voir les questionnaires complétés pour ce ménage ni de discuter des résultats des interviews avec vos collègues.

4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain.

Avant de partir sur le terrain, vous devez vérifier que vous avez tout ce qu'il vous faut pour le travail de la journée. Ces fournitures comprennent :

- Une feuille d'affectation de l'Enquêtrice/Enquêteur
- Votre tablette chargée et votre chargeur
- Votre copie du Manuel de l'Enquêtrice/Enquêteur
- Votre badge d'identification
- Un sous-main pour écrire
- Des stylos
- Un cartable ou un sac pour porter les questionnaires et le matériel.

B. Contacter les ménages et les personnes éligibles

1. Localisation des ménages de l'échantillon

Le chef de votre équipe va visiter chacune des ménages de l'unité primaire sélectionnées de l'échantillon pour :

- 1) localiser et délimiter les Unités primaires et secondaires ;
- 2) écrire les informations concernant les adresses pour chaque ménages à enquêter ;
- 3) écrire les numéros sur les structures ; et
- 4) faire une liste des noms des chefs de ménage qui résident dans les structures.

Une structure est une construction séparée qui peut être utilisée comme résidence ou comme commerce qui peut comprendre une ou plusieurs pièces dans lesquelles habitent des individus ; il peut s'agir, par exemple, d'un immeuble d'habitations, d'une maison, ou d'une case

À l'intérieur d'une structure, il peut y avoir une ou plusieurs unités d'habitation. Une *unité d'habitation* est une pièce ou un groupe de pièces occupées par un ou plusieurs ménages. Elle peut être distinguée de l'unité d'habitation suivante par une entrée séparée. Par exemple, il peut y avoir une unité d'habitation dans une case mais il peut y avoir 50 unités d'habitation dans un immeuble ou 5 unités d'habitation dans une concession

Dans une unité d'habitation, il peut y avoir un ou plusieurs ménages. Par définition, un ménage est composé d'une personne ou d'un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble dans la même unité d'habitation, qui reconnaissent le même homme ou femme adulte comme chef de ménage, qui partagent les mêmes repas. Vous pouvez rencontrer un groupe de personnes qui vivent ensemble dans la même maison, mais chaque personne prend ses repas séparément ; dans ce cas, chaque personne doit être comptée comme un ménage d'une seule personne. Les collectivités comme les hôtels, les casernes ou camps militaires, les pensionnats et les prisons ne sont pas considérés comme des ménages dans les enquêtes the DHS.

Des ménages particuliers ont été sélectionnés pour être enquêtés et vous ne devriez avoir aucun problème pour trouver les ménages qui vous sont désignés si vous utilisez, pour vous guider, le numéro de structure et le nom du chef de ménage. Le numéro de structure est inscrit d'habitude au-dessus de la porte de la maison, mais parfois il peut être sur le mur. Bien que le chef d'équipe vous accompagne sur le terrain, en particulier au début du travail sur le terrain, il est important que vous sachiez comment localiser les bâtiments de l'échantillon.

2. Difficultés pour entrer en contact avec le ménage

Dans quelques cas vous aurez des difficultés à trouver les ménages sélectionnés car les gens peuvent avoir déménagé, ou les équipes qui ont fait les listes peuvent avoir fait une erreur. Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer et comment les résoudre :

- a) Le ménage sélectionné a déménagé et un nouveau ménage occupe actuellement le même logement. Dans ce cas, il faut enquêter le nouveau ménage.
- b) Le numéro de structure et le nom du chef de ménage ne correspondent pas à ce que vous trouvez sur le terrain. Si vous avez localisé le ménage correct, vous devez considérer que le ménage qui habite maintenant dans le logement comme le ménage sélectionné.

Exemple : On vous a attribué un ménage dont le chef est Mohamed qui, selon la liste, habite dans la structure numéro DHS-004. Quand vous arrivez à DHS-004, le ménage qui vit là a un chef de ménage qui s'appelle Moktar. Après avoir vérifié que vous n'avez pas fait d'erreur sur la structure ou l'unité d'habitation, vous enquêterez le ménage dont le chef est Mohamed.

c) Le ménage sélectionné n'habite pas dans la structure qui a été listée. S'il y a un désaccord entre le numéro de logement et le nom du chef de ménage, enquêtez celui qui habite la structure qui vous a été désignée.

Exemple : On vous a attribué un ménage dont le chef est Sidi dans le logement DHS-007, et vous trouvez que ce Sidi habite en fait DHS-028, enquêtez le ménage qui habite DHS-007.

d) La liste ne donne qu'un seul ménage dans le logement mais deux ménages ou plus y habitent maintenant. Si la liste ne donne qu'un seul ménage mais que vous en trouviez deux, enquêtez les deux ménages. Écrivez une note sur la page de couverture du ménage qui n'était pas sur la liste. Votre chef d'équipe attribuera un numéro à ce ménage que vous enregistrerez sur le questionnaire.

Si la liste fait apparaître deux ménages, dont un seulement a été sélectionné et que vous trouviez actuellement trois ménages, enquêtez seulement celui qui a été sélectionné et ignorez les deux autres.

e) Le chef de ménage a changé. Il se peut que la personne désignée comme chef de ménage a déménagé ou est décédée depuis l'établissement de la liste. Enquêtez le ménage présent.

f) La maison est fermée et les voisins disent que les habitants sont sur leur plantation (ou en visite, etc.) et qu'ils ne rentreront que dans quelques jours ou semaines. Inscrivez le Code '3' (MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE). La maison devra être revisitée, au moins, deux fois pour s'assurer que les membres du ménage ne sont pas rentrés.

g) La maison est fermée et les voisins disent que personne n'y habite; le ménage a déménagé définitivement. Inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE).

h) Une structure qui vous est désignée est en fait une boutique et personne n'y habite. Vérifiez avec soin pour voir si personne n'y habite. Si c'est le cas, inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE).

i) Une structure sélectionnée n'est pas trouvée dans la grappe, et les résidents vous disent qu'elle a été détruite dans un incendie. Inscrivez le Code '7' (LOGEMENT DETRUIT).

j) Personne n'est à la maison et les voisins vous disent que la famille est allée au marché. Inscrivez le Code '2' (PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE A LA MAISON OU PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTENT AU MOMENT DE LA VISITE) et retournez voir ce ménage quand la famille sera de retour.

Discutez avec votre chef d'équipe de tous les problèmes que vous rencontrez pour localiser les ménages qui vous ont été attribués. Souvenez-vous que l'échantillon de DHS ne représente le pays entier que si les enquêtrices/enquêteurs trouvent et enquêtent tous les ménages désignés.

3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles

Être "éligible" signifie "avoir les qualités requises" pour quelque chose. Un/une enquêté(e) éligible est quelqu'un qui a les qualités ou les caractéristiques nécessaires pour être inclus dans notre enquête. Vous utiliserez le Questionnaire Ménage pour identifier qui est éligible pour être enquêté au moyen du Questionnaire Individuel.

Toutes les femmes âgées de 15-49 ans et tous les hommes de 15-59 ans (dans 50% des ménages) qui sont soit membres du ménage ou visiteurs sont considérés comme éligibles dans l'EDS Mauritanie. Il est très important que vous n'omettiez aucun/aucune enquêté(e) éligible quand vous remplissez le Questionnaire Ménage.

Dans certains cas, il peut être difficile de décider si un/une enquête (e) est éligible ou non. Utilisez ces exemples comme guide :

Exemple(s) : Un visiteur ou une visiteuse a passé la nuit précédente dans la maison mais il/elle est allé au marché et est donc absent au moment où vous arrivez. Il/elle est éligible, et vous devez faire des essais répétés pour l'enquêter. Voir "Enquêté éligible non disponible", ci-dessous.

Une résidente habituelle a passé la nuit précédente chez sa sœur. Elle doit être comptée comme membre du ménage sur le Tableau de Ménage et elle est éligible pour l'interview Individuelle.

Une jeune femme ne vit pas dans le ménage car elle est à l'université et elle ne revient que pour de très courtes périodes. Elle n'est pas une résidente habituelle du ménage.

Vous devez également compléter la page de couverture du Questionnaire Individuel pour chaque enquêtée/enquêté éligible que vous identifiez dans le ménage avant de commencer l'interview. Si vous ne pouvez pas terminer une interview avec un/une enquêté pour une raison quelconque, indiquez la raison sur la page de couverture. Prenez soin de noter également toute information qui pourra être utile pour reprendre contact avec l'enquêtée/enquêté ultérieurement.

Dans certains logements, il n'y aura aucun enquêté/enquêtée éligible (c'est-à-dire, il n'y aura aucun membre du ménage ou visiteur qui aura l'âge d'être éligible). Pour ces ménages, vous aurez un questionnaire Ménage complet qui ne sera pas accompagné d'un questionnaire Individuel.

4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles

Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer pour obtenir une interview avec un/une enquêté éligible :

a) Enquêtée éligible non disponible. Si l'enquêtée éligible n'est pas à la maison quand vous faites la visite, inscrivez le Code '2' (PAS À LA MAISON) comme résultat de la visite sur la page de couverture et demandez à un(e) voisin(e) quand l'enquêtée rentrera. Vous devez contacter le logement au moins trois fois, en essayant de faire chaque visite à une heure différente de la journée. En aucun cas vous ne devez faire les trois visites le même jour, puis vous arrêter d'essayer d'entrer en contact avec l'enquêtée.

b) Enquêtée refuse d'être interviewée : La disponibilité des enquêtées et leur volonté d'être enquêtées dépendra dans une large mesure de la première impression que vous leur ferez quand vous les rencontrerez. Il faut vous présenter, expliquer le but de la visite. Lisez l'introduction qui figure sur le Questionnaire Individuel. Mettez l'accent sur le caractère confidentiel des renseignements fournis par les enquêtés. Si la personne n'accepte toujours pas d'être enquêtée, il se peut que le moment soit mal choisi. Demandez-lui si une autre heure lui conviendrait mieux et fixez un rendez-vous. Si la personne refuse toujours l'interview, inscrivez le Code '4' (REFUSÉ) comme résultat de la visite sur la page de couverture et signalez-le à votre chef d'équipe.

c) Interview non terminée. Un ou une enquêtée peut être demandé à l'extérieur au cours de l'interview ou il/elle peut ne pas vouloir répondre à toutes les questions au moment où vous lui rendez visite. Si une interview est incomplète pour une raison quelconque, vous devez essayer de fixer un rendez-vous pour revoir la personne aussitôt que possible pour obtenir les informations qui manquent. Prenez soin d'enregistrer le Code '5' (PARTIELLEMENT REMPLI) sur la page de couverture du questionnaire et indiquez l'heure que vous avez fixée pour une visite de rappel ; vous devez également rendre compte du problème à votre chef d'équipe.

d) Enquêté/enquêtée en état d'incapacité. Il se peut qu'il soit impossible d'interviewer une personne parce qu'elle est très malade ou parce qu'elle est incapable, mentalement, de comprendre les questions que vous allez lui poser, ou encore parce qu'elle est sourde etc. Dans ces cas, enregistrer le code '6' (INCAPACITÉ) sur la page de couverture du questionnaire et sur votre Feuille d'Affectation.

C Vérification des questionnaires remplis

Les enquêtrices/enquêteurs ont la responsabilité de revoir chaque questionnaire quand l'interview est terminée. Cette vérification doit être effectuée avant de quitter le ménage pour être certain que chaque question approprié a été posée, que toutes les réponses sont claires et logiques et que votre écriture est lisible. En outre, vérifiez que vous avez correctement suivi toutes les instructions de passage. Vous pouvez faire des corrections mineures mais dans de nombreux cas, les erreurs devront être corrigées avec l'enquêtée/enquêté. Expliquez simplement que vous avez fait une erreur et que vous posez la question de nouveau.

Ne recopiez pas les questionnaires. Autant les réponses doivent être claires et lisibles, autant le questionnaire lui-même ne doit pas être nécessairement propre. Chaque fois que vous recopiez les réponses sur un nouveau questionnaire, vous augmentez les risques d'erreurs. Pour cette raison, vous n'êtes pas autorisé à utiliser des feuilles de travail pour recueillir les informations. Inscrivez directement TOUTES les informations sur les questionnaires qu'on vous a fournis. Si vous devez faire des calculs, vous pouvez utiliser la marge ou le dos du questionnaire.

En outre, vous devez expliquer tout ce qui sort de l'ordinaire, soit dans la marge près de la question, soit dans la section des observations, située à la fin. Ces observations seront utiles au chef d'équipe au moment de la vérification des questionnaires. Les commentaires sont aussi lus au bureau central et utilisés pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser lors de la saisie des données.

D. Retour des tâches attribuées

À la fin de chaque journée de travail sur le terrain, vérifiez que vous avez rempli la page de couverture du Questionnaire Ménage pour chaque ménage qui vous a été attribué, que vous ayez ou non terminé l'interview; vérifiez également que vous avez rempli la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne éligible identifiée, que vous ayez pu l'enquêter ou non. Pour toutes les interviews que vous avez complétées, inscrivez le résultat final sur votre FAE et écrivez à la colonne (16) les notes qui peuvent aider votre chef d'équipe ou contrôleur, comme par exemple, les problèmes que vous avez rencontrés pour localiser un ménage, pour compléter un Questionnaire Ménage ou pour conduire une interview avec une personne éligible. Pour les cas difficiles, au moins trois visites seront faites à un ménage ou à une enquêtée durant l'EDS, dans le but d'obtenir une interview complète.

E. Qualité des données

Les contrôleurs et les contrôleuses ont la responsabilité de revoir les Questionnaires Ménage et les Questionnaires Individuels d'une grappe pendant que l'équipe se trouve toujours dans la grappe. Les règles pour la correction des questionnaires sont expliquées en détails dans le manuel du superviseur/contrôleur. Il est particulièrement important que les contrôleurs renvoient les questionnaires dès le début de la collecte des données. Le superviseur doit assister le contrôleur/la contrôleuse pour la correction des questionnaires dans les premières semaines du terrain. Le contrôleur ou la contrôleuse discutera avec chaque enquêteur des erreurs qui auront été trouvées au cours de la collecte des données. Il se peut qu'il faille renvoyer un enquêteur/enquêtrice auprès d'un enquêté pour corriger certaines erreurs.

F. Directives concernant les questions sur les médias sociaux

De nos jours, l'utilisation des médias sociaux et autres stratégies digitales est répandue et continue de gagner en popularité. Les plates-formes digitales et les applications incluant les blogs, les réseaux sociaux (comme *Twitter* ou *Facebook*,), des sites de vidéo en continu (comme *YouTube*), et des applications de messagerie digitale (*Whatsapp*), ont permis à chacun de pouvoir communiquer avec un grand nombre de personnes très rapidement. Les sociétés publiques et privés ainsi que leur personnel utilisent aussi ces plates-formes et sites pour partager des expériences professionnelles, des images ou des vidéos prises sur le lieu de travail, ou encore pour rechercher des conseils auprès de leurs collègues ou de leurs amis. Cependant, dans XDHS, l'utilisation des médias sociaux peut nous conduire à ne pas respecter l'engagement que nous avons pris de maintenir la vie privée de nos enquêtés et de garder toutes les informations confidentielles. Dans XDHS, nous avons pris l'engagement vis-à-vis d'ICF Institutional Review Board de maintenir l'anonymat de tous les enquêtés qui participent à l'enquête.

Pour respecter notre engagement vis-à-vis de tous les enquêtés de maintenir une stricte confidentialité, tous les enquêteurs et enquêtrices auront l'obligation de suivre ces règles :

Réglementation à suivre concernant les médias sociaux pour maintenir la confidentialité pour les enquêtés	
1.	Le personnel de l'enquête a l'obligation éthique de veiller à ce que la vie privée de l'enquêté soit respectée et de maintenir la confidentialité à tout moment.
2.	Limiter l'accès à la publication de messages sur les réseaux sociaux en utilisant des paramètres de confidentialité n'est pas suffisant pour garantir la vie privée ou maintenir la confidentialité des enquêtés.
3.	Ne transmettre à aucun enquêté des – images ou des vidéos qui montrent l'enquêté, des membres de la famille de l'enquêté ou leurs maisons, par le biais de n'importe quelle plate - forme de médias sociaux.

4.	Ne pas identifier les enquêtés, les zones d'énumération ou les grappes par leur nom par le biais de n'importe quelle plate-forme de médias sociaux. Ne publier aucune information qui pourrait conduire à l'identification de l'enquêté ou d'une zone d'énumération.
5.	Ne prenez aucune photo ou vidéo des enquêtés ou de leurs maisons – même si l'enquêté vous donnait sa permission – avec des appareils portables personnels – y compris des téléphones portables, des tablettes et des appareils photos.
6.	Éteignez ou désactivez les autorisations de géolocalisation ou de géomarquage dans les applications de médias sociaux sur des appareils portables personnels quand vous travaillez sur le terrain.
7.	Consultez un superviseur avant de publier quelque chose sur un réseau social
8.	Reportez immédiatement toute violation de confidentialité.

Qu'est-ce que la géolocalisation et le géomarquage ?

La géolocalisation ou le géomarquage fait référence à l'identification d'un objet (par exemple, une photo) par son emplacement. Beaucoup de plates-formes de médias sociaux, y compris Twitter et Facebook, incluent maintenant la géolocalisation, de sorte que les utilisateurs peuvent ajouter des informations de localisation à leurs messages. Les informations de localisation peuvent être un endroit comme une ville ou un village, ou un emplacement précis avec la latitude exacte et la longitude de l'emplacement à partir de laquelle un message a été envoyé. Un travailleur de terrain qui publie un message social de géolocalisation ou géomarcqué depuis le terrain viole la confidentialité en divulguant l'emplacement de la grappe.

La géolocalisation ou le géomarquage dans les applications de médias sociaux peuvent également avoir des implications sur la sécurité. Dans les pays à risque de sécurité, où le travail sur le terrain doit être soumis à des protocoles stricts pour protéger les équipes de terrain, il est impératif que le personnel de l'enquête désactive la fonction de géolocalisation dans leurs appareils personnels afin de ne pas révéler les emplacements sécurisés

Erreurs fréquentes concernant les médias sociaux

La mauvaise utilisation des médias sociaux est souvent involontaire et résulte d'une mauvaise compréhension de la façon dont les médias sociaux fonctionnent. Un certain nombre de facteurs peuvent contribuer à ce que le personnel d'enquête viole par inadvertance la confidentialité des enquêtés quand ils utilisent les médias sociaux.

Tester votre connaissance. VRAI ou FAUX ?

1. Une communication ou une publication de message est privée et ne peut être vue que par le destinataire. Vrai ou Faux ?

FAUX. Pourquoi ? Une fois que vous avez envoyé ou posté quelque chose, il peut être envoyé par quelqu'un d'autre à d'autres personnes sans que vous le sachiez.

2. Vous pouvez toujours supprimer un contenu posté et « le faire disparaître ». Vrai ou Faux ?

FAUX. Pourquoi ? Ce qui se passe sur l'Internet reste sur l'Internet.

IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Pour recueillir les informations nécessaires pour l'EDS Mauritanie, vous devez comprendre comment poser chaque question, quelles informations on essaie d'obtenir en posant une question et comment traiter les problèmes qui peuvent se poser au cours d'une interview. Vous devez aussi savoir enregistrer correctement les réponses que vous donnent les enquêtés et suivre les instructions particulières du questionnaire. Cette partie du manuel a été conçue pour vous familiariser avec le questionnaire de l'EDS Mauritanie.

A. Poser les questions

Il est très important que vous posiez chaque question exactement comme elle est écrite dans le questionnaire. Quand vous posez une question, parlez lentement et clairement de façon à ce que la femme ou l'homme que vous interviewez n'ait aucune difficulté à vous entendre ou à comprendre la question. Parfois, vous serez obligé de répéter la question pour être sûr que l'enquêté la comprend. Dans ce cas, ne changez pas la formulation de la question, répétez-la textuellement telle qu'elle est écrite.

Si, après lui avoir répété la question, l'enquêtée/enquêté ne la comprend toujours pas, il se peut que vous soyez obligée de la lui poser en d'autres termes. Faites cependant très attention, quand vous changez les termes, à ne pas modifier le sens de la question d'origine.

Dans certains cas, il se peut que vous ayez à poser des questions supplémentaires, (nous appelons cela *insister*), afin d'obtenir de l'enquêtée/enquêté une réponse complète. Si cela se produit, faites attention à ce que vos interventions soient "neutres" et à ce qu'elles ne suggèrent aucune réponse de la part de l'enquêtée/enquêté. Ces interventions demandent beaucoup de tact et de doigté et seront un des aspects le plus stimulant de votre travail d'enquêtrice/enquêteur pour l'EDS Mauritanie.

Vous remarquerez que certaines questions comportent un ou plusieurs mots entre parenthèses. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, la présence de ces parenthèses indique qu'une phrase doit être adaptée pour prendre en compte la situation particulière de l'enquêtée/enquêté.

1. Parenthèses qui indiquent qu'un choix doit être effectué :

Exemple :

220
SI DÉCÉDÉ:
Quel âge avait (NOM) quand (il/elle) est décédé ?
SI '12 MOIS' OU '1 AN', DEMANDEZ: Est-ce que (NOM) avait eu son premier anniversaire ?
PUIS DEMANDEZ: Exactement combien de mois avait (NOM) quand (il/elle) est décédé ?

La question ci-dessus est posée aux femmes. La façon dont vous allez formuler la question – c’est-à-dire que mot entre parenthèses que vous allez choisir dans la phrase – dépendra du sexe de l’enfant, plus précisément si l’enfant est du sexe masculin ou féminin.

2. Parenthèses qui indiquent qu’une substitution doit être effectuée :

Exemple:

427	(NOM) a t-il /elle été pesé à la naissance ?	OUI 1	
		NON 2	} (ALLEZ À 429) ←
		NE SAIT PAS 8	

Notez que le mot entre parenthèses est en lettres capitales. Comme vous allez l’apprendre (voir section D ci-dessous), les mots en capitales sont des instructions pour les enquêtrices/enquêteurs qui ne doivent pas être lues à voix haute. Dans cet exemple, remplacez le mot NOM par le nom de la personne à propos de qui on pose la question. Si vous demandez à une femme le poids de son fils qui s’appelle Barack, demandez « Est-ce que Moustafa a été pesé à naissance ? »

3. Parenthèses qui indiquent qu’un mot supplémentaire est nécessaire :

Exemple :

804	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l’avenir. Voudriez-vous avoir (un/un autre) enfant ou préféreriez-vous ne pas (plus) avoir d’enfant ?	AVOIR (UN/UN AUTRE) ENFANT 1	} → 807 → 813 → 811
		PAS D’AUTRE/AUCUN 2	
		DIT QU’ELLE NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE .. 3	
		INDÉCISE/NE SAIT PAS 8	

La réponse d’une enquêtée à une question peut affecter la manière dont vous poserez les questions suivantes. Si vous avez appris que l’enquêtée n’a pas d’enfant, vous lui demanderez alors à Q.804 : « Je voudrais maintenant vous posez des questions sur l’avenir. Voudriez-vous avoir un enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d’enfant » ? Si, par contre, vous avez appris que l’enquêtée a déjà eu un enfant, vous lui demanderez plutôt à Q.804 : « Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l’avenir. Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne plus avoir d’enfant » ?

B. Enregistrer les réponses

Dans les enquêtes EDS, toutes les enquêtrices/enquêteurs doivent utiliser des stylos à encre bleue pour remplir tous les questionnaires. Les contrôleuses/contrôleurs et chefs d’équipe doivent faire tout leur travail avec des stylos à encre rouge. N’utilisez jamais de crayon pour remplir un questionnaire.

Il y a trois sortes de questions dans le questionnaire EDS : (1) des questions avec les réponses pré-codées, (2) des questions qui n’ont pas de réponses pré-codées, ce sont les questions non-codées, (3) les filtres.

1. Questions avec réponses pré-codées

Pour certaines questions, on peut prévoir le type de réponses que l’enquêtée donnera. Les réponses à ces questions sont listées dans le questionnaire. Pour enregistrer la réponse de l’enquêtée, il vous suffira simplement d’encrer le numéro (code) correspondant à la réponse. Assurez-vous que chaque cercle n’entoure seulement qu’un seul numéro.

Exemple :

107	Êtes-vous allée à l’école ?	OUI 1	} → 111
		NON 2	

Dans certains cas, les questions codées comprennent une catégorie 'AUTRE'. Cette catégorie 'AUTRE' ne devra être encerclée que quand la réponse de l'enquêtée/enquêté est différente de toutes les réponses codées de la liste pour la question. Quand vous encercliez la catégorie 'AUTRE', vous devez toujours inscrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu à cet effet. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez les marges ou la section des observations, à la fin du questionnaire. Si vous utilisez la section des observations, écrivez : « voir note dans la section des observations » à côté de cette question.

Exemple :

241	<p>Est-ce que cette période se situe juste avant que les règles ne commencent, pendant la période des règles, juste après que les règles soient terminées ou bien au milieu de deux périodes de règles ?</p>	<p>JUSTE AVANT QUE LES RÉGLES COMMENCENT 1</p> <p>PENDANT LES RÉGLES 2</p> <p>JUSTE APRÈS LA FIN DES RÉGLES 3</p> <p>AU MILIEU, ENTRE DEUX PÉRIODES DE RÉGLES 4</p> <p>AUTRE <u>Pleine lune</u> 6</p> <p style="text-align: center;">(PRÉCISEZ)</p> <p>NE SAIT PAS 8</p>
-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Enregistrement des réponses aux questions qui ne sont pas pré-codées

Les réponses à certaines questions ne sont pas affectées d'un code et pour inscrire les réponses à ces questions, vous devez écrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu.

Enregistrer les nombres ou dates dans les cases. À certaines questions, vous enregistrerez un nombre ou une date dans les cases prévues. Il y a deux moyens de procéder :

- **Cases précédées de codes.** Chaque fois que les cases sont précédées de codes, vous devez remplir les cases correspondant à une ligne seulement. Vous devez d'abord encercler le code qui identifie la ligne que vous avez choisie, puis inscrire la réponse pour cette ligne seulement.

Exemple : Si l'enquêtée déclare que ses dernières règles ont commencé il y a trois jours, encercler le Code '1' pour « IL Y A JOURS »... et inscrivez la réponse dans les cases à côté de '1'

239	<p>Quand vos dernières règles ont-elles commencé ?</p> <p>_____</p> <p style="text-align: center;">(DATE, SI DONNÉE)</p>	<p>IL Y A JOURS 1</p> <p>IL Y A SEMAINES 2</p> <p>IL Y A MOIS 3</p> <p>IL Y A ANNÉES 4</p> <p>EN MÉNOPAUSE/ A EU UNE HYSTÉRECTOMIE 994</p> <p>AVANT LA DERNIÈRE NAISSANCE 995</p> <p>JAMAIS EU DE RÉGLES 996</p>
-----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Voici comment corriger une erreur :

Exemple :

1001	Je voudrais que nous parlions maintenant d'un autre sujet. Avez-vous déjà entendu parler du VIH ou du sida ?	OUI ① NON ② → 1042
------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Souvenez-vous que si vous ne rayez pas de manière nette les erreurs, il ne sera pas possible de déterminer quelle réponse est correcte lors de la saisie des données.

D. Suivre les instructions

Dans le questionnaire EDS Mauritanie, toutes les instructions pour les enquêteurs/enquêtrices sont imprimées en LETTRES MAJUSCULES, alors que les questions à poser à l'enquêtée/enquêté sont imprimées en lettres minuscules. Il vous faudra faire attention aux instructions de passage et aux filtres qui figurent dans le questionnaire.

1. Instructions de passage

Il est très important de ne pas poser aux enquêtées/enquêtés les questions qui ne les concernent pas. Par exemple, on ne doit pas demander à une femme qui n'est pas enceinte, depuis combien de mois elle est enceinte. Dans les cas où une réponse particulière rend les questions suivantes inappropriées, une instruction est écrite dans le questionnaire pour vous faire passer à la question appropriée suivante. Il est important que vous suiviez les instructions de passage avec soin.

Exemple : À Q. 303, notez que si vous encerclez le Code '2' vous passerez à Q. 312 car Q. 304 ne concerne que les méthodes de contraception qu'une femme utilise actuellement et cette question n'est donc posée qu'aux femmes qui ont répondu 'OUI' à Q. 303.

303	Faites-vous, vous ou votre mari, quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour retarder ou éviter une grossesse ?	OUI 1 NON 2 → 312
-----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

2. Filtres

Pour assurer le bon enchaînement du questionnaire, on vous demandera parfois de vérifier la réponse d'une enquêtée à une question précédente, de l'enregistrer en cochant une case puis de suivre les différentes instructions de passage. Les questions de ce genre s'appellent des 'filtres'; ils sont utilisés pour éviter que l'on pose à un/une enquêtée des questions inappropriées, et peut-être embarrassantes ou gênantes.

Dans les filtres, il est très important que vous suiviez les instructions qui vous demandent de vérifier une question précédente. Ne comptez pas sur votre mémoire. Rappelez-vous que vous n'avez pas besoin de poser la même question une deuxième fois à l'enquêtée/enquêté. Vérifiez et cochez un 'X' dans la case appropriée du filtre; puis, suivez les instructions de passage.

Exemple :

302	VÉRIFIEZ 226: PAS ENCEINTE <input type="checkbox"/> OU PAS SÛRE ↓	ENCEINTE <input type="checkbox"/> → 312
-----	-----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE

Le but du Questionnaire Ménage est de fournir des informations sur les caractéristiques générales de la population et des ménages. Vous l'utiliserez pour identifier les femmes éligibles qui seront enquêtées au moyen du questionnaire Femme ainsi que les hommes éligibles qui seront interviewés au moyen du questionnaire Homme. Vous l'utiliserez aussi pour identifier ceux qui sont éligibles pour la collecte des biomarqueurs, selon quel sous-échantillon le ménage se trouve.

A. Identification du ménage sur la page de couverture

Avant de commencer une interview, inscrire les renseignements d'identification dans le cadre situé en haut de la page de couverture. Les renseignements d'identification figurent sur la liste des ménages de l'échantillon qui vous sera fournie par votre chef d'équipe.

Les points suivants sont essentiels pour compléter la section Identification :

- Écrivez (sélectionnez) le nom de la wilaya, la moughataa et la commune où vous travaillez.
- Écrivez le nom du chef de ménage que vous devez interviewer.
- Enregistrez le numéro de l'unité primaire, le numéro de l'unité secondaire, et le numéro de ménage dans les cases, à droite de ces lignes.
- Enregistrez le code '1' si le ménage a été sélectionné pour le Questionnaire Hommes et le module Violence Domestique (selon les instructions de votre chef d'équipe) ; sinon Enregistrez le code '2'.
- Sélectionnez votre code d'enquêteur et le résultat de l'interview.

Le reste de la couverture sera rempli après avoir mené l'interview en suivant les instructions présentées à la Section C sous le titre RETOUR À LA PAGE DE COUVERTURE, ci -dessous.

B. Remplissage du questionnaire Ménage

Pour remplir le Questionnaire Ménage, vous aurez besoin de trouver une personne compétente. N'importe quel membre adulte (âgé de **15** ans) du ménage capable de fournir les informations nécessaires au remplissage du Questionnaire Ménage peut être interrogé. Si un adulte n'est pas disponible, n'interrogez **pas** un jeune enfant, mais allez plutôt interviewer le ménage suivant, et retournez plus tard au premier ménage.

En général, vous poserez les questions à un seul individu dans le ménage pour obtenir les informations nécessaires pour compléter le Questionnaire Ménage. Cependant, si nécessaire, il vous faudra consulter d'autres membres du ménage pour des informations particulières.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Après que vous vous soyez présenté, vous devez obtenir le consentement de l'enquêté(e) à la participation à l'enquête. Lisez la déclaration de consentement informé telle qu'elle est écrite. La déclaration a pour but d'expliquer l'objectif de l'enquête. En outre, dans la déclaration, il est précisé que la participation de l'enquêté(e) à l'enquête est totalement volontaire et qu'il ou elle peut refuser de répondre à certaines questions ou arrêter l'interview à n'importe quel moment quand il/elle le souhaite.

Après avoir lu la déclaration de consentement informé, **vous** (non la personne enquêtée) devez signer dans l'espace prévu pour certifier que vous avez bien lu la déclaration de consentement informé à la personne enquêtée.

Si l'enquêté(e) refuse de participer à l'enquête, encerclez '2', remerciez la personne et mettez un terme à l'enquête. Écrivez ensuite '5' (REFUSÉ) comme résultat sur la page de couverture.

Q. 100 : L'HEURE

La table va récupérer le système des dates

Vous enregistrez ici l'heure à laquelle vous commencez l'interview Ménage en utilisant le système des 24-heures. Si l'heure ou les minutes sont inférieures à 10, mettez un zéro dans la première case.

Exemple :

Neuf heures et demie du matin doit s'écrire :	HEURE.....	0	9
	MINUTES	3	0
Quatre heures et demie de l'après-midi doit s'écrire :	HEURE.....	1	6
	MINUTES	3	0

TABLEAU DE MÉNAGE (Questions 1-38)

Pensez à lire la phrase d'introduction pour informer l'enquêtée/enquêté que vous voulez obtenir des informations sur tous les membres habituels du ménage et sur les personnes qui ont passé dans le ménage la nuit ayant précédé l'interview.

Colonne (1) : NUMÉRO DE LIGNE

À la colonne (1), un numéro unique est attribué à chaque ligne du tableau de Ménage. On appelle ce numéro un 'numéro de ligne'. Il est utilisé pour identifier chaque personne listée sur cette ligne et pour lier les informations collectées lors des interviews dans le ménage et auprès des individus à cette personne.

Colonne (2) : RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS

Quand vous remplissez le questionnaire, vous devez, en premier lieu, obtenir une liste complète de toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage ainsi que des visiteurs. Dans le but d'obtenir une liste correcte, vous devez savoir ce que nous entendons par membre du ménage, et ce que nous entendons par visiteur :

- Membre du ménage. Un ménage correspond à une personne ou à un ensemble de personnes qui vivent et qui mangent généralement ensemble. Il ne s'agit pas de la même chose qu'une famille. La famille comprend seulement des personnes apparentées ; alors que le ménage comprend des personnes qui vivent ensemble, qu'elles soient parentes ou non. Par exemple, trois hommes non-apparentés qui vivent et qui prennent leurs repas ensemble ne peuvent pas être considérés comme une famille, mais ils seront considérés comme un même ménage.

Visiteur. Un visiteur est une personne qui n'est pas membre du ménage mais qui a passé dans le ménage la nuit précédant l'enquête. Si une personne a passé dans le ménage la nuit précédente, elle devra être listée dans le tableau de Ménage.

Parfois il n'est pas facile de déterminer qui inclure et qui exclure du ménage. Voici quelques exemples :

- Une femme liste son mari comme chef de ménage, mais il vit ailleurs. Dans le cas où il ne vit pas habituellement dans le ménage que vous enquêtez, et où il n'y a pas passé la nuit précédente, il ne doit pas figurer sur la liste.
- Parfois, les gens prennent leur repas dans un ménage et dorment dans un autre. Dans ce cas,

considérez la personne comme un membre du ménage là où elle dort.

- Une personne qui vit seule forme un ménage.
- Un domestique est membre du ménage s'il vit habituellement dans le ménage.

L'individu qui a été listé dans le ménage doit être, soit un résident habituel de ce ménage—'OUI' à Colonne (5) — soit, il doit avoir passé la nuit précédente dans le ménage — 'OUI' à Colonne (6).

Alors que votre interlocuteur établit la liste des noms, écrivez-les, un sur chaque ligne de la Colonne (2) du Tableau, **en commençant par le chef de ménage**. La personne identifiée comme étant le chef de ménage doit être un résident habituel du ménage. Cette personne peut être considérée comme responsable du ménage sur la base de l'âge (la personne la plus âgée), du sexe (en général, mais pas toujours, un homme), du statut économique (personne principalement en charge du ménage), ou encore pour d'autres raisons. Il appartient à l'enquêtée/enquêté de décider qui est responsable du ménage. Il n'y a généralement pas de problème à désigner cette personne. Si la personne identifiée pour répondre à l'interview ménage n'est pas le chef de ménage, vous devez alors enregistrer cette personne sur la seconde ligne.

Si le nom de famille est le même pour plusieurs personnes, vous pouvez utiliser des abréviations ou des marques pour éviter la répétition :

Exemple :

01	Ahmed Mohamed
02	Fatimetou M
03	Aboubecrine M

Après avoir inscrit le nom, le sexe et le lien de parenté de cette personne avec le chef de ménage doivent être enregistrés aux Colonnes (3) et (4) **avant** d'inscrire le nom de la personne suivante.

Colonne (3) : LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

Enregistrez le lien de parenté de la personne avec le chef de ménage. Utilisez les codes situés en bas de page. **Si l'enquêtée/enquêté n'est pas le chef de ménage, assurez-vous que vous enregistrez la relation de chaque personne avec le chef de ménage et non la relation avec l'enquêté(e).**

Exemple : si l'enquêtée est la femme du chef de ménage et qu'elle dise que Abdallahi est son frère, Abdallahi devra donc être codé 09 (AUTRE PARENT) et non Code 08 (FRÈRE OU SŒUR), puisque Abdallahi est le beau-frère du chef de ménage.

Dans le cas où le chef de ménage est marié à une femme qui a un enfant d'un mariage précédent, cette relation du chef de ménage avec l'enfant devra être codée 10 (ENFANT ADOPTÉ/EN GARDE/ENFANT DE LA FEMME/MARI).

Colonne (4) : SEXE

Étant donné que de nombreux prénoms peuvent être donnés aux garçons comme aux filles, faites-vous confirmer le sexe d'une personne avant de l'enregistrer à la Colonne (4).

Quand vous avez inscrit tous les noms, assurez-vous d'avoir inclus chaque personne qui devrait être listée avant de poursuivre avec le reste du questionnaire. Pour cela, **posez les questions 2A-2C à la fin du Tableau de Ménage**. Si la réponse à chaque question est 'OUI', ajoutez les noms de ces personnes à la liste.

Après avoir complété les Colonnes (2) à (4) pour tous les résidents du ménage et pour les visiteurs, commencez avec la personne inscrite sur la ligne 01 et continuez en posant chaque question appropriée

aux Colonnes (5) à (37). Une fois les informations complétées pour la personne sur la ligne 01, passez à la personne inscrite sur la ligne 02, etc.

Colonnes (5) et (6) : RÉSIDENCE

À la colonne 5, enregistrez les informations concernant la résidence habituelle de la personne. Un membre habituel du ménage peut avoir, ou non, passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage. Par contre, un visiteur doit toujours avoir passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage.

Si après avoir posé ces questions sur la résidence, vous apprenez que la personne ne vit pas habituellement dans le ménage —NON à Colonne (5)—et n'y a pas passé la nuit précédente—NON aussi à Colonne (6)— vous devrez supprimer cette personne de la liste parce qu'il ne s'agit ni d'un membre du ménage ni d'un visiteur. Si vous utilisez la tablette, la numérotation est automatique mais vous devez corriger les informations renseignées dans les colonnes (2, 3 et 4). En cas d'utilisation de la version papier, après avoir supprimé cette personne, vous devrez alors renuméroter les lignes à la Colonne (1) qui concerne toutes les personnes listées après cette personne dans le Tableau de Ménage. Il vous faudra aussi modifier les numéros de ligne aux Colonnes (9) à (11A) ainsi qu'aux colonnes au début de chaque page du tableau de Ménage.

Exemple : Supposons que vous ayez listé Mohamed Mahmoud à la Ligne 04 et que vous appreniez qu'elle ne vit pas habituellement dans le ménage et qu'elle n'y a pas passé la nuit précédente. Vous devrez alors tirer un trait en travers de la Ligne 04, pour supprimer Mohamed de la liste du ménage. Vous devrez alors **renuméroter** les lignes suivantes pour les rendre correctes à la Colonne (1). Chaque fois que vous faites un changement à la Colonne (1), vous devez aussi faire les corrections aux numéros de ligne aux Colonnes (9) à (11A) et aux Colonnes situées à gauche de la Colonne (12).

Colonne (7) : ÂGE

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge des membres du ménage, utilisez les méthodes décrites pour les questions 102 et 103 du Questionnaire Femme pour vérifier que l'âge est correct. Vous devez obtenir l'âge de chaque personne en années révolues, c'est-à-dire l'âge au moment de son dernier anniversaire.

Colonne (8) : ÉTAT MATRIMONIAL

La Colonne (8) concerne l'état matrimonial des enquêtés âgés de 10 ans ou plus. Par conséquent, vous ne devez pas inscrire une réponse à la Colonne (8) si l'enquêté (e) a 9 ans ou moins.

La catégorie 'marié' comprend les enquêtées/enquêtés qui sont légalement mariées/mariés même si les deux vivent dans deux ménages séparés.

Si un/une enquêté déclare qu'un membre du ménage est « célibataire », insistez pour déterminer la catégorie à coder appropriée (« divorcé, » « veuf ou veuve, » ou « n'a jamais été marié(e) »).

Colonnes (9), (9A), (10), (11) et (11A) : ÉLIGIBILITÉ

Il faut identifier ceux dans le ménage qui sont éligibles soit pour un questionnaire individuel, soit pour la collecte des biomarqueurs. Rappelez-vous que l'enquêtée/enquêté peut être un résident habituel du ménage ou seulement un visiteur.

Pour tous les ménages, regardez la Colonne (7) et encerclez le numéro de ligne à la Colonne (9) pour toutes les femmes entre 15 et 49 ans et à la Colonne (9A) pour tous les enfants entre 0 et 5 ans.

Pour les ménages sélectionnés pour l'enquête homme, regardez la Colonne (7) et encerclez aussi le numéro de ligne à la Colonne (10) pour tous les hommes entre 15 et 59 ans. Si le ménage n'est pas sélectionné pour l'enquête Homme, laissez la Colonne (10) en blanc.

Pour les ménages sélectionnés pour l'hépatite B, regardez la Colonne (7) et cochez le numéro de ligne à la Colonne (11) toutes les femmes de 50 à 59 ans, et à la Colonne (11A) tous les enfants de 6 à 14 ans. Si le ménage n'est pas sélectionné pour l'hépatite B, laissez la Colonne (11) et (11A) en blanc.

COLONNES (12) et (13) : SURVIE ET RÉSIDENCE DE LA MÈRE BIOLOGIQUE

Pour tous les enfants de 0-17 ans, nous voulons savoir si leurs parents biologiques sont listés dans le Tableau de Ménage. Cette information sera utilisée pour connaître la proportion d'orphelins et d'enfants vivant sans leurs parents et pour identifier les enfants vulnérables dans la population. Pour les personnes de 18 ans et plus, les Colonnes (12) à (15) seront laissées en blanc.

Demandez d'abord si la mère naturelle de l'enfant est en vie. Par « naturelle », on entend la mère biologique, c'est-à-dire celle qui a donné naissance à l'enfant. Dans de nombreuses cultures, les gens considèrent les enfants d'autres personnes comme leurs propres enfants, en particulier les enfants de leur mari ou de leurs sœurs, etc. Il faudra donc vous assurer que l'enquêtée/enquêté comprend bien que vous parlez de la femme qui a donné naissance à l'enfant.

Si la mère biologique de l'enfant est en vie, posez la question à la Colonne (13) pour déterminer si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse. Si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse, demandez qui elle est (elle doit être listée dans le tableau si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse) et enregistrez son numéro de ligne à la Colonne (13). Si la mère biologique de l'enfant est encore en vie mais qu'elle ne vit pas dans le ménage et qu'elle n'est pas une visiteuse, enregistrez '00' dans les cases à la Colonne (13). La Colonne (13) restera en blanc seulement si la mère biologique de l'enfant n'est plus en vie ou si l'enquêtée/enquêté ne sait pas avec certitude si la mère est en vie.

Colonnes (14) et (15) : SURVIE ET RÉSIDENCE DU PÈRE BIOLOGIQUE

Pour le père biologique de l'enfant—Colonnes (14) et (15)—suivez la même procédure que pour la mère biologique.

Souvenez-vous que s'il s'avère nécessaire de supprimer quelqu'un du Tableau de Ménage, vous aurez à renuméroter les lignes et vous aurez également à faire les corrections appropriées pour les Numéros de Ligne des Colonnes (13) et (15).

Colonnes (16) à (19) : NIVEAU D'INSTRUCTION

Les informations sur l'instruction concernent seulement les personnes qui ont 3 ans ou plus. Pour les personnes de moins de 3 ans, laissez simplement ces colonnes en blanc.

Le terme "école" ici s'applique à l'école formelle et non formelle qui comprend l'école maternelle, l'école primaire, et les cycles d'enseignement primaire, secondaire, et supérieur, mais pas l'école coranique ou mahadra (voir Colonnes 19C et 19D). Cette définition inclut également les crèches. Des formations techniques ou des formations professionnelles après le niveau primaire, comme des enseignements longs en mécanique ou en secrétariat sont pris en compte ici.

Si une personne n'a jamais fréquenté l'école (code 2 à la colonne 16), vous passez à la colonne 19.

Si une personne a fréquenté l'école, vous enregistrerez alors le plus haut niveau que la personne a atteint dans la première case à gauche de la Colonne (17). Pour cela, utilisez les codes situés au bas de la page. Enregistrez ensuite la classe la plus élevée (niveau/année) que la personne a achevée à ce niveau.

Exemple : Un enfant qui est actuellement en troisième année du niveau primaire (NIVEAU 1) aura achevée la CLASSE 02 (il/elle n'aura pas terminé la troisième année).

Un homme qui a terminé toutes les classes du niveau primaire sera enregistré NIVEAU 1, CLASSE 06.

Un homme qui a quitté l'école durant la première année du niveau secondaire sera enregistré NIVEAU 2 et CLASSE 00 parce que le plus haut niveau atteint est le secondaire mais il n'a achevé aucune classe à ce niveau.

Une enquêtée sait que son fils est allé à l'école primaire mais elle ne connaît pas la classe achevée. Enregistrez '1' pour le niveau et '98' (NE SAIT PAS) pour la classe.

Les questions des colonnes (18) et (19) portent sur la fréquentation scolaire récente. Elles doivent être posées à toutes les personnes de 3-30 ans qui ont déjà fréquenté l'école.

L'expression « fréquente l'école » s'applique à toute personne qui fréquente en général l'école, sans tenir compte du nombre de fois que la personne va à l'école. Si une personne va occasionnellement à l'école ou si elle va habituellement à l'école mais qu'elle était récemment absente, enregistrez OUI. Enregistrez 'NON' seulement si la personne n'a pas du tout fréquenté l'école durant toute l'année scolaire actuelle.

Si la personne est allée à l'école durant l'année scolaire, enregistrez le niveau (en utilisant les codes situés au bas de la page) et la classe dans laquelle se trouvait la personne à la Colonne (19).

Quand vous posez la question à la Colonne (18) durant les congés scolaires, faites très attention et insistez sur l'année ou les années de calendrier à laquelle/auxquelles la question se réfère.

Colonnes 19C-19D : ECOLE CORANIQUE ou MAHADRA

Ici, demandez si chaque membre/visiteur qui a 3 ans ou plus a déjà fréquenté l'école coranique ou mahadra ; si oui, demandez si l'individu fréquente toujours l'école coranique/mahadra.

Colonne 20 : ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

En posant cette question, nous cherchons à savoir si les enfants de 0-17 ans possèdent un certificat de naissance. Cette information est importante car obtenir un certificat de naissance dès la naissance est considéré comme un moyen de disposer d'une identité et, de façon plus générale, comme un moyen de protection des droits des enfants. L'absence d'un certificat de naissance peut empêcher un enfant de recevoir des soins de santé, des compléments nutritionnels, une assistance sociale et d'être inscrit à l'école.

Nous commençons en demandant si l'enfant possède un certificat de naissance (un certificat de baptême n'est pas fourni par le gouvernement et ne peut pas être considéré comme un certificat de naissance). Si l'enquêté déclare que l'enfant n'a pas de certificat de naissance, demandez alors si sa naissance a été enregistrée auprès des autorités civiles. Dans la case de la Colonne (20), enregistrer '1' si l'enfant possède un certificat de naissance. Enregistrer '2' si l'enfant ne possède pas un certificat de naissance mais a été enregistré auprès des autorités civiles ; enregistrer '3' si l'enfant ne possède pas un certificat de naissance et n'a pas été enregistré et enregistrer '8' si l'enquêtée/enquêté ne sait pas.

DIFFICULTES (Questions 26-37)

Handicap est un terme générique désignant les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation. Handicap est impossible à décrire en une ou deux phrases, en partie parce qu'il couvre une vaste gamme de choses et touche également un grand nombre de personnes. Il est susceptible d'affecter tout le monde à un moment donné dans leur vie. Généralement, un handicap est l'incapacité ou beaucoup de difficultés à effectuer une ou plusieurs activités majeures de la vie dans

l'environnement social actuel de la personne, en raison d'une déficience, comme un dommage, ou l'affaiblissement d'une partie ou d'une fonction du corps.

Les activités majeures de la vie incluent les suivantes:

- avoir une gamme complète de mouvement en position debout, en se levant, en marchant et ainsi de suite,
- avoir les sens intacts (vision, audition, toucher, odorat, goût, équilibre),
- communiquer avec les autres (parler et écrire),
- apprendre et travailler,
- prendre soin de soi-même dans l'hygiène et des tâches ménagères,
- Utiliser des processus mentaux comme la réflexion, la concentration, et la résolution de problème à l'aide des processus mentaux tels que la pensée, la concentration et la résolution de problèmes,
- interagir avec les autres et développer et maintenir des relations.

Questions 26 à 37 sont posées pour chaque membre du ménage et le visiteur qui a passé la nuit précédant l'enquête (colonne 5 / colonne 6 = OUI) et qui sont âgés de 5ans et plus. On veut savoir si elles ont des difficultés avec la vision, audition, communication/compréhension, mémoire ou concentration ou la capacité d'entreprendre des activités physiques fondamentales comme marcher ou se baigner. Si une personne éprouve des difficultés dans un quelconque de ces domaines, les renseignements sont demandés sur le degré de difficulté qu'il/elle a.

Avoir des difficultés avec une activité signifie:

- augmentation de l'effort
- gêne ou douleur
- lenteur
- changements dans la façon que l'on fait l'activité

Les catégories de réponses sont mises en place afin que le répondant puisse indiquer le niveau de difficultés.

1. AUCUNE DIFFICULTÉ
2. UN PEU DE DIFFICULTÉ
3. BEAUCOUP DE DIFFICULTÉ
4. NE PEUT PAS FAIRE DU TOUT
8. NE SAIS PAS

Chaque question commence par une introduction pour poser des questions sur des fonctions spécifiques.

COLONNES, 26-28 : VISION

Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent naître avec une déficience ou l'acquérir un plus tard dans la vie. Il est important de noter que la plupart des gens, tout en disant être aveugles, peuvent conserver une vue partielle ; seul un très faible pourcentage sont totalement aveugles. Les personnes ayant une déficience visuelle auront différents degrés de vue et leur déficience peut-être différente. Certaines personnes peuvent avoir une vision floue, ou peut-être pas en mesure de juger des distances et vitesse, ou de faire la distinction entre les objets qui ont une couleur ou une forme similaire. D'autres personnes ayant une déficience visuelle peuvent seulement voir les choses qui sont très proches, ou ont une gamme restreinte de vision, telles que la vision de tunnel qui exclut la vision de la périphérie. Une faible proportion de personnes ayant une déficience visuelle peut-être avoir une autre déficience.

Le but de cette question est d'identifier les personnes qui ont des difficultés de vision ou un problème quelconque même lorsque qu'ils portent des lunettes ou des lentilles de contact (si elles portent des lunettes/lentilles de contacts). Elles peuvent avoir un problème pour voir les choses de près ou de loin. Elles ne sont peut-être pas en mesure de voir d'un œil ou elles peuvent être seulement capables de voir directement en face d'eux, mais pas sur les côtés. Toutes difficultés de la vision considérées comme un problème devraient être saisies.

Vision fait référence à un individu utilisant ses yeux et capacité visuelle afin de percevoir ou d'observer ce qui se passe autour de lui.

Si un répondant est hésitant sur le degré de difficulté, qu'un membre du ménage /visiteur éprouve, leur demander pour leur meilleur jugement

Colonnes 29 : AUDITION

Le but de ces questions est d'identifier les personnes qui ont certaines limitation de l'audition ou n'importe quel genre de problèmes avec leur audition, même en utilisant un appareil auditif (si elles portent un appareil auditif). Elles peuvent avoir un problème d'audition seulement quand elles sont dans un environnement bruyant, ou elles peuvent avoir des problèmes pour distinguer les sons provenant de différentes sources. Elles ne sont peut-être pas capables d'entendre dans une seule oreille ou les deux. Toutes difficultés d'audition considérées comme un problème devraient être saisies.

Audition fait référence à un individu utilisant ses oreilles et la capacité auditive (ou audition) afin de savoir ce qui entrain de leur être dit ou les sons d'activité, y compris le danger qui se passe autour d'eux.

Colonne 32 : COMMUNICATION : COMPRENDRE ET SE FAIRE COMPRENDRE

Certaines personnes avec des handicapes de la parole et du langage peuvent avoir des difficultés à articuler les sons ou à comprendre et à formuler des pensées en paroles. Ces difficultés peuvent être immédiatement perceptibles, ou elles peuvent ne pas apparaître jusqu'à ce que la discussion se concentre sur des questions plus abstraites. Les difficultés dans la parole et le langage peuvent être associées avec des conditions particulières, par exemple lorsque les muscles faciaux sont touchés, comme dans les accidents cérébraux vasculaires et la paralysie cérébrale

Le but de cette section est d'identifier les personnes qui ont des problèmes avec le langage, l'écoute ou l'élocution de telle sorte que cela leur donne de la difficulté à faire leurs activités quotidiennes. Elles peuvent avoir un problème de se faire comprendre, ou le problème peut être qu'elles ne peuvent pas comprendre ceux qui leur parlent ou essaient de communiquer avec elles par d'autres moyens. Parfois, elles peuvent être comprises par les membres du ménage qui sont familiers avec elles, mais ont du mal à être comprises par des personnes en dehors du ménage.

Communication fait référence à une personne échangeant des informations ou des idées avec d'autres personnes grâce à l'utilisation du langage. Elles peuvent utiliser leurs voix pour leur échange ou faire des signes ou écrire les informations qu'elles désirent échanger. La communication peut être interrompue à plusieurs endroits dans le processus d'échange. Cela peut venir de problèmes mécaniques tels que la déficience auditive ou de troubles de la parole, ou elle peut être liée à la capacité de l'esprit d'interpréter les sons que le système auditif capte et à reconnaître les mots qui sont utilisés.

Colonne 33 : MÉMOIRE ET CONCENTRATION

Cette question vise à identifier les membres du ménage ou visiteurs âgés de 5 ans et plus qui ont des problèmes de mémorisation ou de concentration de telle sorte que cela leur donne des difficultés à faire leurs activités quotidiennes. Ils peuvent avoir un problème pour trouver leur chemin, ou le problème peut être qu'ils ne peuvent pas se concentrer sur ce qu'ils font, ou ils peuvent oublier où ils se trouvent ou quel mois il est. Ils peuvent ne pas se rappeler ce que quelqu'un vient juste de leur dire ou ils peuvent sembler confus ou effrayés au sujet de la plupart des choses. Quelque soit la difficulté à se souvenir, à se concentrer ou à comprendre ce qui se passe autour d'eux que l'enquêteur estime être un problème doit être saisie. Nous ne voulons pas saisir des difficultés à se souvenir, ou à se concentrer en raison des situations quotidiennes courantes telles que la charge de travail élevée ou le stress, ou à la suite de l'abus de substances.

Mémorisation fait référence à un individu utilisant sa capacité de mémoire afin de se rappeler ce qui s'est passé autour de lui. Cela signifie que l'individu peut apporter à l'esprit ou encore penser à quelque chose qui a eu lieu dans le passé (passé récent ou plus éloigné). En ce qui concerne les personnes plus jeunes, la mémorisation est souvent associée au stockage des faits appris à l'école et à la capacité d'être en mesure de les récupérer en cas de besoin.

Concentration fait référence à un individu utilisant sa capacité mentale pour accomplir certaines tâches comme la lecture, le calcul de nombres, l'apprentissage de quelque chose. Elle est associée à une focalisation sur la tâche à accomplir afin de compléter cette tâche. C'est l'acte de diriger toute l'attention sur un sujet ou à se concentrer sans distraction sur une chose.

Colonne 34 : MARCHER, MONTER LES ESCALIERS

Des personnes handicapées physiques peuvent naître avec une déficience ou l'acquérir un plus tard dans la vie. Les causes de déficiences physiques sont très larges et l'altération peut affecter les os, les muscles, les articulations, les nerfs, les tendons, la moelle épinière de la personne et / ou le cerveau. La condition conduisant à la détérioration peut être stable ou dégénératives, comme dans le cas de sclérose en plaques. La déficience de la personne la rend incapable d'accomplir la même gamme d'activités physiques que les personnes aptes physiquement et, par conséquent, elle peut faire face à des obstacles d'accès.

Le but de cette question est d'identifier les personnes qui ont une limitation ou un problème quelconque à se déplacer à pied. Ce problème peut ou non contribuer à leur causer des difficultés à faire leurs activités quotidiennes. Ces personnes peuvent avoir un problème à marcher plus qu'un bloc, ou encore sur des distances plus courtes ou plus longues, ou bien le problème peut être qu'elles ne peuvent pas monter ou descendre les escaliers sans difficulté. Elles peuvent ne pas pouvoir

marcher n'importe quelle distance sans s'arrêter pour se reposer ou elles peuvent ne pas être capable de marcher sans utiliser un certain type de dispositif comme une canne, une marchette ou des béquilles.. Dans certains cas, elles peuvent être totalement incapables de se tenir debout pendant plus d'une minute ou deux et ont besoin d'un fauteuil roulant pour aller d'un endroit à l'autre.

Les difficultés à marcher peuvent inclure celles qui viennent des déficiences, dans l'équilibre, l'endurance, ou d'autres systèmes non-musculo-squelettiques. Toute difficulté à marcher (que ce soit sur un terrain plat ou élevé ou pour monter ou descendre des marches) que l'enquêté considère comme un problème devrait être saisie.

Marcher fait référence à un individu utilisant sa / ses jambes de telle manière à se déplacer sur le sol pour aller d'un point A à un point B. La capacité de marcher devrait être sans l'aide de personne ni d'aucun dispositif. Si une telle assistance est nécessaire, la personne a des difficultés à marcher

Colonne 35 : SE LAVER ET S'HABILLER

Le but de cette question est d'identifier les personnes qui ont quelques problèmes pour prendre soin d'eux-mêmes de façon indépendante. Se laver et s'habiller représentent les tâches qui se produisent sur une base quotidienne et sont des activités très basiques. Notez que si la personne utilise un dispositif d'assistance ou une personne pour l'aider dans cette tâche, il est fort probable qu'elle a de la difficulté avec l'auto-soins.

Lavage entier désigne le processus de nettoyage de son corps tout entier (habituellement avec du savon et de l'eau) de la manière habituelle selon la culture. L'activité de lavage comprend le nettoyage des cheveux et des pieds, aussi bien que de rassembler tous les éléments nécessaires pour le bain tels que savon ou shampooing, un gant de toilette ou eau.

S'habiller fait référence à tous les aspects de mettre des vêtements ou habits sur le corps, partie supérieure et inférieure, y compris les pieds si culturellement approprié. Prendre les vêtements dans les espaces de rangements (placard, chiffonniers), fermer les boutons, faire les nœuds, monter la fermeture éclair etc., devrait être considérés comme faisant partie de l'activité d'habillement

Colonne 36 et 37 : CAUSE DE HANDICAP

Dans la colonne 36, vérifiez si dans les colonnes 27-35, il y a même une réponse de <3 – beaucoup de difficulté> ou <4 – ne peut pas du tout>. S'il n'y a pas une telle réponse, sauter à la Question DVH00. S'il y a une telle réponse, posez la question 37 : **quelle(s) (est/sont) (la/les) cause(s) de (cette/ces) difficulté(s) ?** Enregistrez toutes les réponses que vous êtes données.

Colonne 38 : AUTRES CONDITIONS

Poser la question pour chaque membre du ménage de 3 ans ou plus.

Albinisme : Une condition qui affecte la pigmentation ; se présente avec la peau blanche, les cheveux blancs, et les yeux rouges.

Hémophilie : Un problème de la coagulation ; les blessures et les contusions deviennent facilement les hémorragies.

Nanisme : Une taille anormalement court.

Epilepsie : Une maladie neurologique qui peut se présenter par des crises, de la perte de conscience, d'une chute et/ou des convulsions/contractions musculaires involontaires.

LA SELECTION D'UNE FEMME POUR LE MODULE SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE (DVH00-DVH01).

Cette section sert à identifier la seule femme que, pendant l'interview individuelle, sera éligible pour le module sur la violence domestique/la violence basée à genre. Ce module est utilisé seulement dans les ménages sélectionnés pour <enquête homme>. Il est très important que seulement une femme soit sélectionnée pour ce module. C'est le Questionnaire Ménage qui identifie les membres du ménage, et combien de femmes il y a la-dans; donc c'est dans le Questionnaire Ménage que la sélection de la femme pour ce module est faite.

DVH00 : Un filtre pour vérifier si le ménage est sélectionné pour le module. Si la réponse est <NON>, passez à la Q101 ; si <OUI>, suivez les étapes spécifiées pour sélectionner une de toutes les femmes de 15-49 ans dans le ménage. Ecrivez son nom et numéro de ligne dans DVH01.

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE (Questions 101-146)

Après avoir posé les questions sur chaque membre du ménage, vous poserez les questions 101 à 146 sur les moustiquaires, l'équipement et les possessions du ménage.

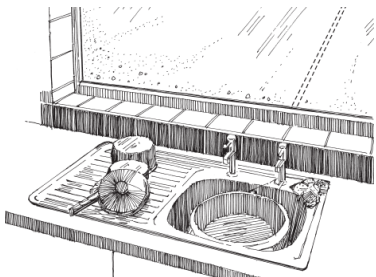
Q.101 : EAU À BOIRE DU MÉNAGE

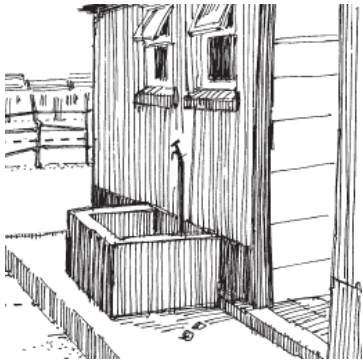


L'objectif de cette question est d'évaluer la qualité de l'eau utilisée pour boire en demandant d'où provient principalement l'eau consommée par le ménage. Si l'eau pour boire provient de plusieurs sources, insistez pour déterminer de quelle source d'approvisionnement provient principalement l'eau que le ménage utilise pour boire. Si la source d'approvisionnement varie selon la saison, enregistrer la source utilisée au moment de l'interview.

Q. 102 : SOURCE D'APPROVISIONNEMENT PRINCIPALE DE L'EAU POUR D'AUTRES USAGES

Aux ménages ayant déclaré utiliser pour boire, principalement, de l'eau en bouteille, on a demandé d'où provenait principalement l'eau utilisée pour la cuisine et le lavage des mains, cela pour évaluer la qualité de la provenance de l'eau auquel le ménage a généralement accès.

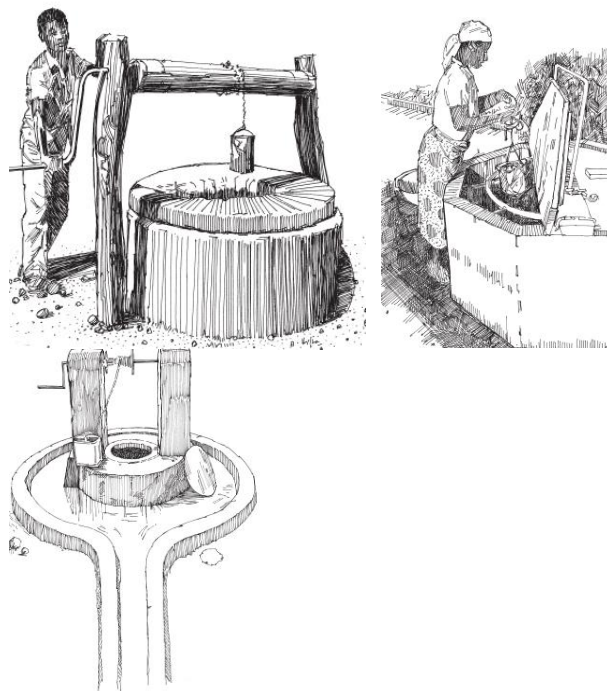
Le tableau ci-dessous présente les définitions des catégories pour la provenance de l'eau aux questions 101 et 102.

Définitions des codes pour la provenance de l'eau pour les questions 101 et 102	
<i>Code</i>	<i>Définition</i>
Robinet dans logement	<p>Tuyau connecté à un ou plusieurs robinets dans la maison, par exemple, dans la cuisine et les toilettes. Parfois appelé un branchement dans la maison.</p> 

<p>Robinet dans cour parcelle</p>	<p>Tuyau connecté à un robinet à l'extérieur de la maison dans la cour ou parcelle. Parfois appelé un branchement dans la cour/parcelle.</p> 
<p>Robinet d'un voisin</p>	<p>Tuyau connecté au logement, à la cour ou à la parcelle d'un voisin.</p>
<p>Robinet public ou borne fontaine</p>	<p>Un point d'eau public où les membres de la communauté peuvent s'approvisionner en eau. Une borne fontaine peut aussi être connue sous le terme de fontaine publique ou robinet public. Des bornes fontaines publiques peuvent comporter un ou plusieurs robinets et elles sont généralement « maçonnées », ou construites en briques ou en ciment.</p> 
<p>Puits à pompe ou forage.</p>	<p>Un trou profond qui a été creusé ou foré avec l'objectif d'atteindre les réserves d'eau souterraine. L'eau est acheminée depuis un puits tubulaire ou un forage par une pompe qui peut être actionnée par une personne, un animal, le vent, l'électricité, le diesel ou l'énergie solaire.</p> 

Puits creusé protégé

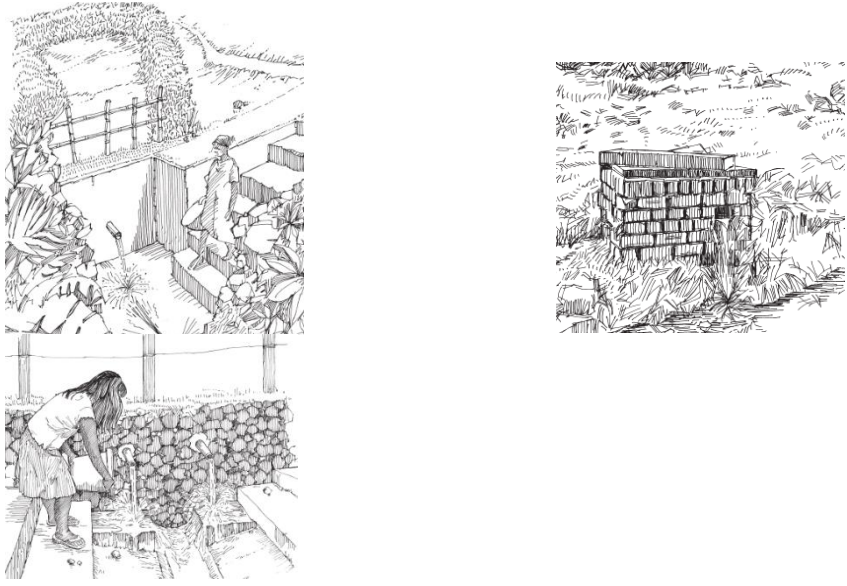
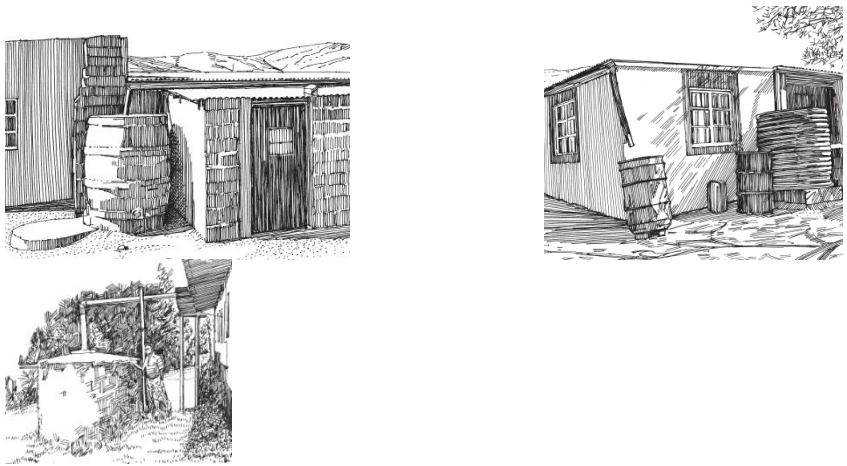
Un puits creusé protégé est (1) un puits protégé des eaux de ruissellement par un revêtement ou un tubage au-dessus du sol et une dalle qui empêche que des eaux usées ou de pluie ne tombent dans le puits et (2) couvert pour éviter que les fientes d'oiseaux et d'animaux ne tombent dans le puits. Un puits creusé est considéré comme protégé uniquement s'il est construit en respectant ces deux normes.

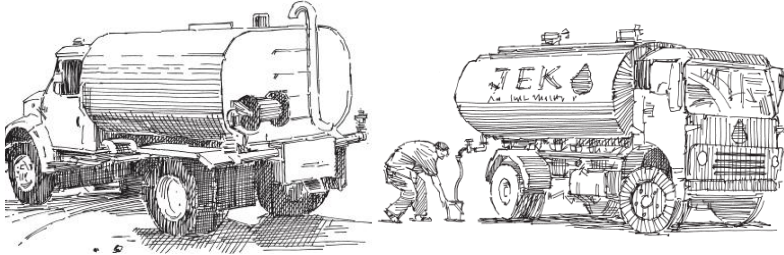
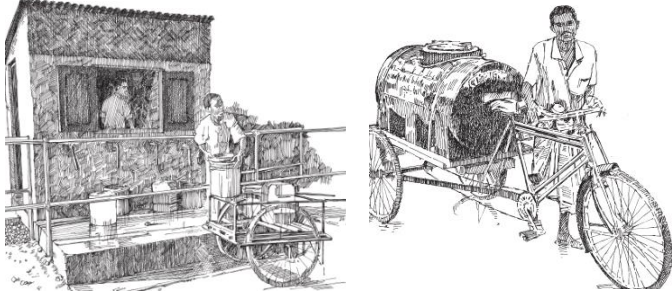



Puits creusé non protégé

Un puits creusé qui n'est pas protégé des eaux de ruissellement ; (1) non protégé contre les fientes d'oiseaux et d'animaux ou (2) les deux.



<p>Source protégée</p>	<p>Une source protégée des eaux ruisselantes, des fientes d’oiseaux et d’animaux par « un caisson » qui est généralement cimenté et construit autour du puits de manière à ce que l’eau s’écoule directement hors du caisson dans un tuyau sans être exposée à la pollution.</p> 
<p>Source non protégée</p>	<p>Une source n’est pas à l’abri des eaux ruisselantes et des fientes d’oiseaux et d’animaux. Les sources non protégées n’ont généralement pas de « caisson ».</p>
<p>Eau de pluie</p>	<p>L’eau de pluie est collectée ou recueillie de certaines surfaces par un capteur sur le toit ou le sol et stockée dans un conteneur, un réservoir ou une citerne.</p> 

<p>Citerne</p>	<p>L'eau est achetée à un fournisseur qui utilise un camion-citerne pour la livrer aux ménages</p> 
<p>Charette avec petit tonneau</p>	<p>L'eau est achetée à un fournisseur qui utilise une charrette pour transporter l'eau et la livrer aux ménages. La charrette peut être motorisée ou non (par ex : tirée par un âne).</p> 
<p>Eau de surface</p>	<p>Eau de surface incluant les rivières, les barrages, les lacs, les fleuves les canaux et les canaux d'irrigation.</p> 
<p>Eau en bouteille</p>	<p>Eau mise en bouteille et vendue aux ménages en bouteille. Notez que cette catégorie figure à Q.101 mais pas à Q.102.</p>

Q.103 : LOCALISATION DE LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT DE L'EAU

Les réponses telles que ROBINET DANS LOGEMENT et ROBINET DANS COUR OU PARCELLE signifient que l'eau se trouve dans le logement ou dans la cour/parcelle (comme un puits peut être situé dans la cour). Si le ménage obtient l'eau d'un CAMION CITERNE ou D'UNE CHARETTE AVEC UN PETIT TONNEAU (Code 61 ou Code 71 à Q.101 ou Q.102), vous enregistrerez AILLEURS à Q. 103 (Code 3) parce que le camion ou la charrette ne se trouvent pas en permanence dans le logement ou la cour.

Q. 104 : TEMPS POUR S'APPROVISIONNER EN EAU

Cette question n'est pas posée si l'eau utilisée par le ménage de l'enquêtée/enquêté provient du logement ou de la cour ou parcelle ; de même, elle n'est pas posée si le ménage utilise l'eau de pluie.

Le "temps nécessaire" comprend le temps qu'il faut pour se rendre à l'endroit d'où provient l'eau, le temps d'attente pour obtenir l'eau (si nécessaire) et le temps qu'il faut pour revenir. Enregistrez le temps qu'il faut pour s'approvisionner en eau, peu importe le mode de transport habituel pour se rendre à la source de l'eau, que ce soit en marchant ou à bicyclette, ou encore en véhicule à moteur. Si l'enquêtée/enquêté vous dit que l'eau est livrée à son logement (cela peut se produire si l'eau provient d'un camion-citerne, d'une charrette avec une petite citerne ou tonneau), enregistrez '000'.

Convertissez les réponses en minutes. Si nécessaire, mettez des zéros devant les minutes ; par exemple, "30 minutes" sera '030', et "une heure et demie" sera '090'.

Q. 105 : FILTRE POUR ROBINET PUBLIC OU FORAGE

Q. 106 : DISPONIBILITÉ DE L'EAU

Q. 106 est seulement posée aux ménages dont l'eau provient principalement de robinets, de forages ou d'un robinet/fontaine public, toutes ces sources d'approvisionnement étant considérées comme des sources améliorées. Si les ménages se trouvent confrontés à de fréquentes coupures d'eau, ils peuvent être obligés de consommer de l'eau provenant de sources non améliorées comme des puits non protégés ou des cours d'eau.

Questions 107 et 108 : TRAITEMENT DE L'EAU DE CONSOMMATION

L'objectif des questions 107 et 108 est de savoir si l'eau consommée par les ménages est, ou non, traitée dans le ménage et, si oui, avec quel type de traitement. Le type de traitement utilisé au niveau du ménage fournit une indication de la qualité de l'eau consommée par le ménage.

Définitions des codes pour le traitement de l'eau à Q. 108	
<u>Code</u>	<u>Définition</u>
Ébullition	Faire bouillir ou chauffer l'eau avec un combustible.
Ajout de chlore/Eau de Javel	Utilisation de produits avec chlore pour traiter l'eau de consommation, sous forme d'hypochlorite de sodium, hypochlorite de calcium solide ou de poudre blanchissante.
Passer l'eau dans un linge	Passer l'eau à travers un linge qui sert de filtre pour recueillir les particules contenues dans l'eau.
Utilisation d'un filtre (céramique/sable/composite/etc.)	L'eau passe à travers un filtre pour enlever les particules et au moins certains microbes. Les moyens utilisés pour filtrer l'eau incluent généralement la céramique, le sable et un composite.
Désinfection solaire	Exposer l'eau, qui est stockée dans des seaux, ou des containers, à la lumière du soleil.
La laisser reposer	Laisser l'eau ou la stocker sans la remuer suffisamment longtemps pour que les particules les plus importantes se déposent ou se transforment en dépôt sédimentaires par gravité.

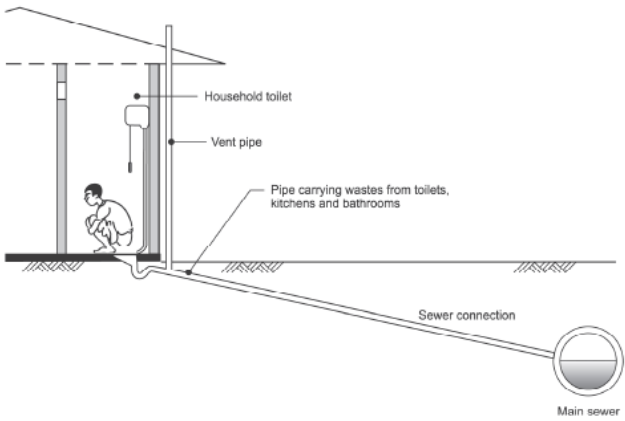
Q. 108 A : QUEL EST VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION DE L'EAU QUE VOUS BUVEZ ?

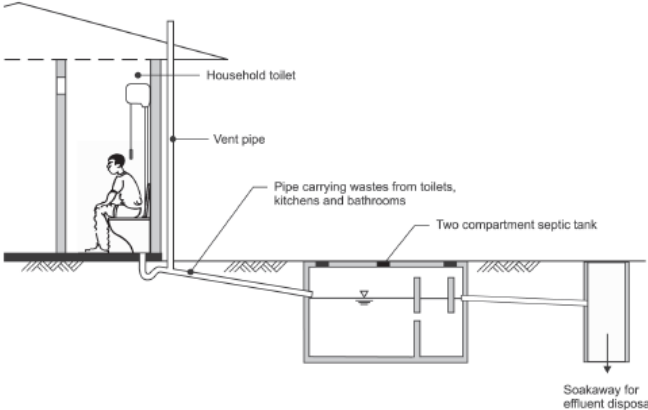
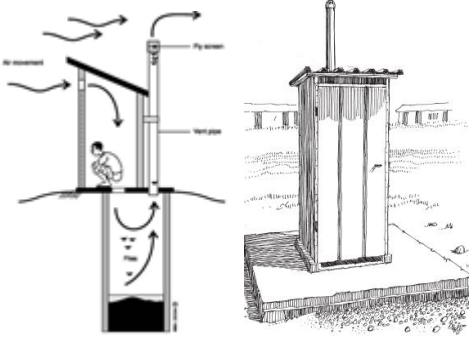
Cette question cherche à déterminer le niveau de satisfaction de l'eau que boivent les membres du ménage. Enregistrez le code correspondant à la réponse donnée.

Q. 109 : TOILETTES

Le but de cette question est d'obtenir une évaluation du niveau d'accès des ménages à des installations sanitaires ; l'accès à des installations sanitaires est un élément important pour le contrôle de certaines maladies et l'amélioration de la santé en général. Si l'enquêté répond en termes généraux comme "toilettes avec chasses d'eau," insistez pour déterminer où est évacuée l'eau des toilettes; de même, si l'enquêté vous dit que son ménage utilise des "latrines", insistez pour déterminer le type de latrines. Le tableau ci-dessous présente les définitions des termes utilisés pour les codes à Q. 109.

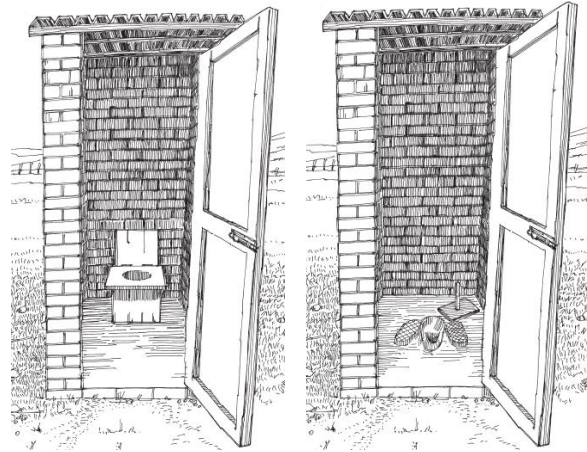
S'il vous est difficile de déterminer le type de toilettes après avoir parlé avec l'enquêté, demandez à voir les toilettes.

Définitions des codes pour les installations sanitaires à Q. 109	
<i>Code</i>	<i>Définition</i>
Chasse d'eau/Chasse manuelle	<p>Des toilettes avec chasse d'eau comportent un réservoir ou un bac pour l'eau de la chasse, et un tuyau sous forme de U, situé en dessous du siège, qui crée un dispositif d'étanchéité pour empêcher le dégagement des mauvaises odeurs et des microbes.</p> <p>La chasse manuelle a aussi un dispositif d'étanchéité mais, contrairement à la chasse d'eau dont l'eau provient d'un réservoir, l'eau est versée à la main.</p>
- Connecté à l'égout	<p>Type de toilettes où l'eau chasse les urines et excréments humains, ainsi que les eaux usées dans des canalisations connectées au système d'égouts local. Les égouts consistent en un système de canalisations chargé de la collecte, du pompage, du traitement et de l'évacuation des excréments humains et des eaux usées.</p>  <p>The diagram illustrates a cross-section of a household toilet installation. On the left, a person is shown using a toilet. Above the toilet is a vertical vent pipe that extends through the roof. Below the toilet seat is a U-shaped trap. A horizontal pipe carries waste from the toilet, kitchen, and bathroom to a sewer connection point. This connection leads to a main sewer pipe, which is shown as a circular pipe with a manhole cover on the ground surface.</p>

<p>- Connecté à une fosse septique</p>	<p>Type de toilettes où l'eau chasse les déchets dans des canalisations qui se déversent dans une fosse septique située sous terre, hors des toilettes ou de la maison.</p> 
<p>- Connecté à des latrines</p>	<p>Chasse connectée à des latrines correspond à un système où l'eau évacue les excréments vers un trou dans le sol.</p>
<p>- Connecté à quelque chose d'autre</p>	<p>Chasse connectée à autre chose correspond à un système d'évacuation de l'eau et des excréments dans ou à proximité de l'environnement du ménage (et non dans un trou, une fosse septique ou un égout) ; les excréments peuvent être évacués par l'eau dans la rue, la cour/parcelle, dans une rigole ou ailleurs.</p>
<p>Fosse/Latrines</p>	<p>Les excréments passent directement, sans évacuation, dans un trou dans le sol.</p>
<p>- Latrines améliorées auto aérées ou LAA</p>	<p>Les latrines améliorées auto aérées ou LAA (VIP en anglais) sont des latrines avec une fosse disposant d'un tuyau d'aération qui sort au-dessus du toit. L'extrémité supérieure du tuyau est recouverte d'un grillage empêchant l'entrée des insectes.</p>  <p>Si le tuyau d'aération n'est pas recouvert par un grillage qui protège des insectes, l'installation doit être classée dans la catégorie « Latrine avec dalle » et non pas dans celles de « Latrines améliorées auto ventilées ». l'intérieur de ce type de latrines est maintenu dans le noir. Si la porte de la LAA est manquante et qu'il ne fasse plus noir à l'intérieur, l'installation doit être classée dans la catégorie « Latrine avec dalle » et non pas dans celles de « Latrine améliorées auto ventilées ».</p>

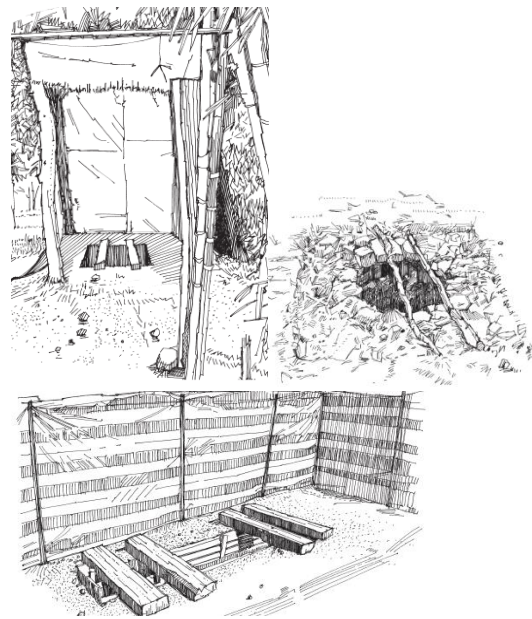
- Latrines avec dalle

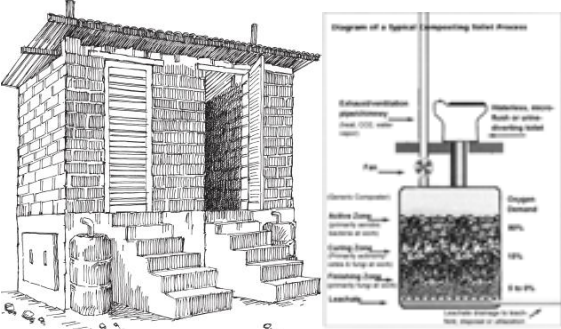
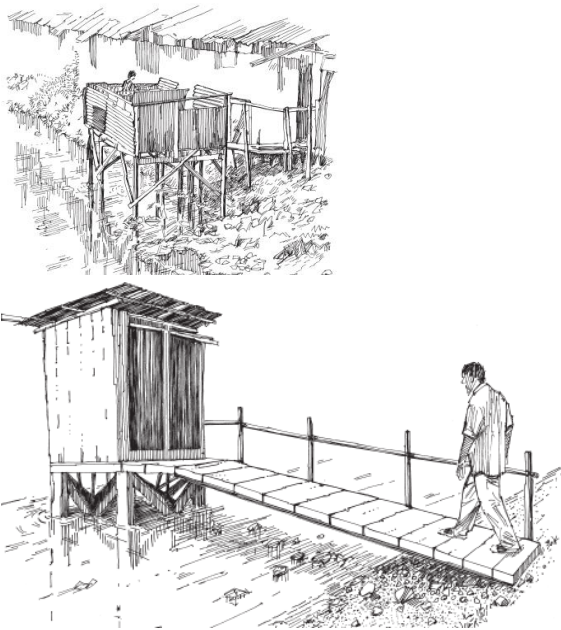
Des latrines sèches dans lesquelles la fosse est complètement recouverte par une dalle ou une plate-forme qui est surmontée, soit d'un trou au-dessus duquel on peut s'accroupir ou d'un siège. La dalle ou plate-forme doit être solide et peut être faite de n'importe quel type de matériau tel que du béton, de la terre ou de la boue ou du ciment. La dalle ou la plate-forme doit recouvrir de manière adéquate la fosse pour que le contenu de la fosse ne soit pas visible autrement que par le trou ou le siège.



- latrines sans dalle/trou ouvert

Un trou dans le sol pour la collecte des excréments, sans plate-forme, ni siège. Un trou ouvert est un trou rudimentaire dans le sol - sans rien dessus pour le recouvrir - qui collecte les excréments.



<p>Toilettes à compostage</p>	<p>Des toilettes sèches dans lesquelles les excréments et une matière riche en carbone (déchets végétaux, herbe, paille, sciure/copeaux de bois, cendres) sont mélangés et maintenus dans certaines conditions afin de produire un compost sans danger. Des toilettes à compostage peuvent comporter ou non un séparateur d'urine.</p>  <p>The diagram on the left shows a two-story brick building with a composting toilet structure on the ground level. The diagram on the right, titled 'Diagram of a Typical Composting Toilet Process', shows a cross-section of the toilet. It includes a 'Water Seal' at the top, a 'Vent' pipe, and a 'Composting Chamber' below. The composting chamber is divided into layers: 'Active Layer' (top), 'Curing Layer' (middle), and 'Finished Layer' (bottom). A 'Lid' is shown at the bottom of the chamber. The composting process is described as follows: 'Excremental material' is added to the 'Active Layer' and mixed with 'Carbon-rich material' (such as straw, wood chips, or sawdust). The mixture is then moved to the 'Curing Layer' where it is allowed to 'cure' for several months. Finally, the 'Finished Layer' is ready for use as compost.</p>
<p>Toilettes latrines suspendues</p>	<p>Toilettes construites au-dessus de la mer, d'une rivière ou de tout autre point d'eau dans lequel les excréments tombent directement.</p>  <p>The top illustration shows a simple wooden structure on stilts over a body of water. The bottom illustration shows a more complex structure with a wooden walkway leading to a small building on stilts over water. A person is shown walking on the walkway.</p>

Questions 110 et 111 : TOILETTES COMMUNES

En posant Q.110, on veut savoir si les toilettes sont partagées avec un ou plusieurs ménages. À Q. 111, on cherche à savoir combien de ménages, y compris le ménage de l'enquêté, utilisent les mêmes toilettes. Par exemple, si le ménage de l'enquêté partage les toilettes avec un autre ménage, enregistrer : '02' à Q.111. S'il les partage avec deux autres ménages, enregistrer : '03' à Q.111. Le nombre de ménages qui partagent les toilettes est une mesure importante du niveau d'hygiène dans le ménage.

Q. 112 : EMBLACEMENT DES TOILETTES

Des réponses telles que « DANS LE LOGEMENT » et « DANS LA COUR OU PARCELLE » signifient que les toilettes sont situées à l'intérieur du logement ou de la cour/parcelle. Enregistrez « AILLEURS » quand les toilettes se trouvent à l'extérieur du logement ou de la cour /parcelle.

Q.113 : COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR CUISINER

L'information sur le type de combustible utilisé par le ménage pour cuisiner permet, avec d'autres informations, d'évaluer le statut socio-économique du ménage. En outre, l'utilisation de certains combustibles peut aussi avoir des effets défavorables sur la santé. Souvenez-vous que cette question ne concerne que le combustible pour cuisiner et non celui utilisé pour se chauffer ou s'éclairer. Le BIOGAZ inclut des gaz produits par fermentation dans une fosse fermée.

Si le ménage utilise plus d'un combustible pour cuisiner, trouvez celui qui est le plus fréquemment utilisé. Si un ménage déclare comme combustible principal pour cuisiner un combustible autre que ceux qui sont codés, entourez '96' et précisez le type de combustible dans l'espace prévu.

Questions 114 et 115 : ENDROIT UTILISÉ POUR CUISINER

L'objectif de la question 114 est de collecter des informations sur l'endroit où est préparée la nourriture dans le ménage : dans le logement, dans un bâtiment séparé, ou à l'extérieur. Cette information est importante car elle fournit un indicateur de la qualité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur, aux environs du logement. À Q. 115, on demande si le ménage utilise une pièce séparée pour la cuisine ; la réponse à cette question fournit une information supplémentaire sur le niveau d'hygiène dans le ménage.

Q. 116 : NOMBRE DE PIÈCES UTILISÉES POUR DORMIR

Enregistrez le nombre de pièces que le ménage utilise pour dormir, y compris une pièce qui sert aussi à autre chose. Par exemple, si un logement comprend deux pièces : une chambre et un salon, et que les membres du ménage dorment dans la chambre et dans le salon, enregistrez '2' à Q. 116.

Questions 117 et 118 : POSSESSION DE BÉTAILS, TROUPEAUX, VOLAILLES OU AUTRES ANIMAUX DE FERME

Cette information concernant la possession par le ménage d'animaux de ferme, de troupeaux, de volaille et d'autres animaux et leur nombre permet de disposer d'un indicateur supplémentaire d'évaluation du statut socio-économique du ménage. Posez d'abord Q. 117 pour savoir si le ménage possède du bétail, de la volaille ou d'autres animaux de ferme. Si 'OUI', posez Q. 118 pour savoir quel type d'animaux le ménage possède et combien il en possède de chaque sorte. Citez chaque animal et inscrivez correctement le nombre dans les cases correspondant à chaque animal. Ne laissez pas de blanc.

Note : À Q. 118 concernant le nombre de vaches laitières ou de bœufs et de troupeaux, notez qu'on cherche à obtenir, séparément, un nombre pour chaque type d'animal. Veillez à ne pas compter deux fois le même animal. Par exemple, si l'enquêté déclare que le ménage possède 10 bovins dont l'un est une vache laitière et l'autre un bœuf, enregistrez deux vaches laitières ou bœufs et huit bovins puisque le ménage possède un total de 10 animaux et non pas 12.

Questions 119 et 120 : POSSESSION DE TERRES CULTIVABLES

La possession de terres cultivables est aussi considérée comme un indicateur important du niveau socio-économique du ménage. Posez d'abord Q. 119 pour savoir si un des membres du ménage possède de la terre qui peut être utilisée pour l'agriculture. Par terres agricoles, nous entendons des terres qui peuvent être utilisées pour des cultures (des cultures pour nourrir soit les individus, soit les animaux ou d'autres cultures), des animaux d'élevage et du bétail. Notez qu'à cette question, des terres communes utilisées pour faire paître des animaux mais qui ne sont pas possédées par le ménage ne doivent pas être prises en considération ici. Si la réponse à Q. 119 est 'OUI', posez Q. 120 sur le nombre d'hectares possédés en tout par les membres du ménage. Inscrivez la réponse dans les cases. Si le ménage possède plus de 95 hectares, encerclez '950' ; si le nombre d'hectares est inconnu, encerclez '998'.

Q. 121 : POSSESSION DU MÉNAGE

Les réponses à ces questions sur la possession de certains biens seront utilisées pour fournir une mesure approximative du statut socio-économique du ménage. Citez chaque bien et encerclez la réponse donnée. Ne laissez aucun blanc.

Si l'enquêtée/enquêté déclare qu'un des biens du ménage tel que la radio est cassée, essayez de savoir depuis combien de temps il est cassé, et s'il sera réparé. S'il apparaît que l'objet est en panne seulement de façon temporaire, encerclez '1' pour 'OUI'. Autrement, encerclez '2' pour 'NON'.

Q.122 : POSSESSION D'UNE MONTRE/TÉLÉPHONE PORTABLE/MOYENS DE TRANSPORT

Cette question permet aussi d'obtenir une indication sur le niveau socio-économique du ménage ; on demande si un membre du ménage possède une montre, un téléphone portable ou divers moyens de transport, comme par exemple, une bicyclette, une motocyclette, un scooter, une voiture ou d'autres moyens de transport. Notez qu'une bicyclette d'enfant est essentiellement un jouet et ne doit pas être prise en compte ici.

Si l'enquêté déclare qu'une chose est cassée ou n'est pas en état de marche, essayer de savoir depuis quand et si elle a été réparée. Si cet état est temporaire, encerclez '1' pour OUI. Sinon, encerclez '2' pour NON.

Q.123 : COMPTE BANCAIRE

Le compte bancaire peut être détenu auprès d'une banque, d'un organisme de crédit, d'une institution de microfinance, d'une coopérative, d'un bureau de poste ou de procapec. Le compte permet à la personne de déposer et de retirer des fonds. N'incluez pas les programmes d'épargne au niveau communautaire.

Q. 124: FUMER DANS LE MÉNAGE

Cette question a pour objectif d'évaluer le niveau d'exposition passive du ménage à la fumée de tabac. Elle s'ajoute aux questions concernant la consommation de tabac qui sont posées dans les questionnaires Individuels Femme et Homme.

Par exposition passive à la fumée de tabac, on entend l'inhalation involontaire de fumée, dégagée par la combustion de cigarettes ou d'autres produits combinés, rejetée par un ou plusieurs fumeurs. L'exposition passive à la fumée aggrave le risque de cancer du poumon et augmente les risques d'apparition d'asthme et de maladies cardiaques chez les non-fumeurs. Chez les enfants, l'exposition passive au tabac peut être à l'origine de graves crises d'asthme et, en outre, elle est associée à des rhumes fréquents et à des infections du poumon.

Lisez complètement la question avant d'accepter une réponse.

Questions 127 et 128A : POSSESSION DE MOUSTIQUAIRES

Il est reconnu que l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) contribue à faire diminuer l'incidence du paludisme et du nombre de décès dus au paludisme, en particulier chez les très jeunes enfants. Par conséquent, de nombreux pays ont mis en place des programmes qui font la promotion des MII.

En posant Q.127, on cherche à savoir si le ménage possède ou non une moustiquaire et pour les ménages qui en possèdent, au moins une, on demande le nombre total de moustiquaires dans le ménage (Q.128) et ce que le ménage fait pour conserver les moustiquaires (Q128A). Peu importe si les moustiquaires sont effectivement utilisées ou même si elles sont installées. Si elles sont dans le ménage et si elles peuvent être utilisées pour dormir, elles doivent être prises en compte. Notez que les tissus en voiles ou en tulles qui sont utilisés pour protéger les enfants des mouches, et qui sont généralement utilisés pendant la journée, ne doivent pas être considérés comme des moustiquaires. Ce type de tissu ne peut

pas être traité avec des insecticides. Les rideaux ne doivent pas non plus être considérés comme des moustiquaires.

Questions 129 à 137 : TYPE DE MOUSTIQUAIRES, APPROVISIONNEMENT DES MOUSTIQUAIRE ET UTILISATION LA NUIT AYANT PRÉCÉDÉ L'INTERVIEW

Il existe différentes marques de moustiquaires. Certaines sont traitées à l'usine par le fabricant et n'ont pas besoin d'être retraitées (Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action; MIILDA). Pour évaluer l'efficacité de l'utilisation de moustiquaires en tant que moyen de prévention contre le paludisme, nous devons collecter un certain nombre d'informations : nous avons besoin de savoir depuis combien de temps le ménage possède chaque moustiquaire ; nous devons également connaître la marque de la moustiquaire, et si les membres du ménage utilisent la moustiquaire quand ils dorment pendant la nuit.

Pour obtenir ces informations, vous devrez poser les questions 129 à 137 de manière appropriée pour chaque moustiquaire que le ménage possède. Demandez à voir toutes les moustiquaires que le ménage possède et posez systématiquement les questions pour chacune des moustiquaires qu'on vous montre, en commençant par la première. Même si vous ne pouvez pas observer directement une moustiquaire, vous devez poser les questions pour chaque moustiquaire déclarée par le membre du ménage.

Pour distinguer chaque moustiquaire, vous pouvez utiliser des phrases telles que, « Maintenant, parlons de la première moustiquaire que vous m'avez montrée » ou « Parlons de la moustiquaire que (NOM) utilise ».

En cas d'utilisation de questionnaire papier : si un ménage a plus de 3 moustiquaires, utilisez un questionnaire supplémentaire. En haut des pages 12 et 13, renommez les colonnes 'MOUSTIQUAIRE #4', 'MOUSTIQUAIRE #5', ET 'MOUSTIQUAIRE #6'.

Q.129 : MOUSTIQUAIRE OBSERVÉE OU NON

Pour chaque moustiquaire, inscrivez en premier lieu si vous avez effectivement observé la moustiquaire

Q. 130 : QUAND LA MOUSTIQUAIRE A-T-ELLE ÉTÉ OBTENUE

Demandez ensuite depuis combien de mois le ménage possède la moustiquaire. Si la moustiquaire a été obtenue dans les 36 mois à partir de la date de l'interview, vous devez inscrire le nombre réel de mois avant l'interview. Par contre, si le ménage a obtenu la moustiquaire il y a plus de 36 mois, inscrivez '95'. Il se peut que l'enquêtée/enquêté déclare qu'elle/il ne se souvient plus très bien quand la moustiquaire a été obtenue. Dans ce cas, insistez pour savoir, de manière approximative, depuis combien de mois le ménage a la moustiquaire. Inscrivez '98' (PAS SÛR/SÛRE) si l'enquêtée/enquêté n'en a aucune idée.

Question 131 : TYPE ET MARQUE DE LA MOUSTIQUAIRE

Q. 131 concerne le type et la marque de la moustiquaire. La plupart des moustiquaires que vous rencontrerez sur le terrain sont des MIILDA et vous apprendrez à connaître les marques les plus courantes de MIILDA au cours de la formation ; Cependant, il peut arriver sur le terrain que vous ne reconnaissiez pas une moustiquaire. Si l'enquêtée/enquêté vous dit ou que vous lisiez sur l'emballage que la moustiquaire est une MIILDA (Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action), mais d'une marque qui ne figure pas sur la liste ou si vous ne pouvez pas en déterminer la marque, encerclez '16' (AUTRE/NE SAIT PAS). Si vous ne pouvez observer la moustiquaire et que la marque est inconnue, montrez une photo de moustiquaires ou de marques courantes à l'enquêtée/enquêté pour tenter d'identifier la moustiquaire.

Si la moustiquaire est une tente chinoise/ghoba, et n'est pas imprégnée d'insecticide, sélectionnez '21'.

Dans certains cas, il se peut que vous identifiez une moustiquaire mais pas qu'elle ne soit pas une MIILDA ; Pour ces moustiquaires, encerclez '96' (AUTRE TYPE). Quand vous ne pouvez obtenir d'information sur le type, encerclez '98' (NSP TYPE).

Question 131A : DEMANDEZ L'ETAT DE CHAQUE MOUSTIQUAIRE

Si la moustiquaire est en bon état c'est-à-dire sans trou, enregistrez 01. Par contre s'il est en mauvais état avec trou, enregistrez 02.

Questions 134 et 135 : OÙ A ÉTÉ OBTENUE LA MOUSTIQUAIRE

Les questions 134 et 135 ont pour objectif de déterminer où a été obtenue chaque moustiquaire. À Q. 134, demandez si le ménage a obtenu la moustiquaire à l'occasion **d'une campagne de distribution de masse**, au cours d'une visite prénatale ou durant une visite pour une vaccination. Pour une moustiquaire qui n'a pas été obtenue à l'occasion d'une campagne ou d'une visite pour des soins de santé, demandez où le ménage a obtenu la moustiquaire (Q. 135).

Questions 136 et 137 : DORMIR SOUS LA MOUSTIQUAIRE

Ces questions nous permettent de relier chaque moustiquaire particulière à la personne (ou aux personnes) ayant dormi dessous la nuit avant l'interview. Il est évident qu'un ménage qui possède des moustiquaires récemment traitées mais qui ne les utilise pas pour dormir la nuit n'en tire aucun bénéfice. À Q. 136, demandez à l'enquêtée/enquêté si quelqu'un a dormi sous chaque moustiquaire la nuit dernière et dans le cas d'une réponse positive, enregistrez à Q. 137 qui a dormi sous la moustiquaire la nuit dernière. Si plus de quatre personnes ont dormi sous une seule moustiquaire la nuit ayant précédé l'interview, enregistrez seulement les quatre premières personnes mentionnées par l'enquêtée/enquêté. Pour chaque personne mentionnée, enregistrez leur nom et leur numéro de ligne correspondant dans le Tableau de Ménage.

Q. 138 : FILTRE POUR LA MOUSTIQUAIRE SUIVANTE

À ce point du questionnaire, retournez à Q.129 pour la moustiquaire suivante. Si vous avez terminé de poser ces questions pour toutes les moustiquaires appartenant au ménage, continuez en posant Q. 139.

Questions 139 à 141 : LAVAGE DES MAINS

Ces questions ont pour but d'évaluer un aspect important des pratiques d'hygiène personnelle qui ont des implications sur la santé de tous les membres du ménage et en particulier sur celle des enfants. À Q. 139, demandez à l'enquêtée/enquêté de vous montrer l'endroit où les membres du ménage se lavent le plus souvent les mains. Si l'enquêté/enquêtée indique qu'il y a un endroit spécialement réservé pour se laver les mains mais que le ménage utilise plutôt une bassine ou un broc à eau ou un autre type d'endroit qui n'est pas fixe, demandez à le voir.

Si vous pouvez voir l'endroit réservé pour se laver les mains ou le récipient ou un endroit qui n'est pas fixe, notez si l'eau est, ou non, disponible (Q. 140) et si du savon/détergent ou de la cendre/boue/sable sont présents (Q. 141).

Q.142 : PRINCIPAL MATÉRIAU DU SOL

Il s'agit plus d'une observation que d'une question puisque vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de sol il s'agit. Cependant, si vous n'en êtes pas certain, posez la question.

S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du sol)

Q.143 : PRINCIPAL MATÉRIAU DU TOIT

Comme pour le sol, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de matériau le toit du logement est recouvert. Cependant, il est plus facile d'observer de quoi est recouvert un sol qu'un toit ; en outre, il se peut qu'une partie du toit seulement, et non la totalité, soit visible. Demandez à l'enquêté si vous n'êtes pas sûr ou si vous ne pouvez pas observer correctement le toit. Si le ménage vit dans un immeuble, observez le toit d'une distance raisonnable et demandez à l'enquêté si nécessaire. S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du toit).

Q.144 : PRINCIPAL MATÉRIAU DES MURS

Comme pour le sol et le toit, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même en quel matériau sont faits les murs du logement. Cependant, si vous n'en êtes pas certain, posez la question. Ici aussi, s'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie des murs).

Q. 145 : TEST DU SEL POUR LA PRÉSENCE D'IODE

Protocole de réalisation du test d'iodation du sel

L'iodation du sel est une stratégie clé pour atteindre l'objectif de l'élimination de la carence en iode. Ce module sert à tester la teneur en iode du sel de cuisine dans le ménage. L'iode est un micronutriment important et en manquer peut conduire à une hypertrophie de la thyroïde au cou appelée goitre ou d'autres problèmes de santé liés à la thyroïde.

Procédure du test d'iodation du sel

Dans chaque ménage visité, le module sur l'iodation du sel sera administré après que vous avez terminé tous les modules du Questionnaire Ménage. L'agent va demander, au répondant au questionnaire ménage, un échantillon de sel habituellement utilisé pour la cuisson dans les ménages, et procédez à son test.

Les kits de test du sel contiennent de petites bouteilles de 10 ml avec une solution à base d'amidon stabilisé. Chaque kit est suffisant pour tester au moins 100 échantillons de sel. Une à deux gouttes de la solution versée(e) très lentement sur une petite quantité de sel contenant de l'iode produit un changement de couleur bleue/violette. La coloration indique que l'iode est présent. Ci-dessous figure une brève description des étapes de base pour tester la teneur en iodate dans le sel, le fortifiant le plus commun. Les mêmes principes de base s'appliquent également lors du test de la teneur en iodure dans le sel, mais la principale différence est que la solution de re-contrôle ne sera pas nécessaire à ce type de sel.

1. Déposer une petite quantité de sel (environ une cuillerée à café ou moins) sur un morceau de papier blanc. En faire un petit tas et aplatir le sommet.
2. Ajouter 1-2 gouttes de solution pour essai et vérifier immédiatement le résultat sous un bon éclairage, en utilisant le nuancier fourni avec le kit de test.
3. Lorsqu'aucune couleur n'apparaît (alcalinité suspectée dans l'échantillon); sur un nouvel échantillon de sel, ajouter jusqu'à 5 gouttes de nouvelle solution de contrôle fournie avec le kit et ajouter ensuite 2 gouttes de solution pour essai sur la même tache et comparer par rapport au nuancier.
4. Après avoir comparé par rapport au nuancier, encercler sur le questionnaire le code correspondant au résultat du test.

Si le sel est iodé, le sel mouillé par le liquide changera de couleur et deviendra violet/bleu en l'espace d'une minute. Encercler '1' pour 'PRÉSENCE D'IODE' à Q. 145 et continuez en posant la question suivante.

Si la couleur ne change pas (même après vous avez testé un deuxième échantillon avec la solution de contrôle et la solution pour essai), encerclez '2' pour « PAS D'IODE ». Si l'éclairage intérieur n'est pas adapté pour détecter un très léger changement de couleur, il peut s'avérer nécessaire d'examiner l'échantillon de sel à la lumière du jour.

Si le ménage ne dispose pas de sel, encerclez '3' pour « PAS DE SEL DANS LE MÉNAGE ». Si le ménage a du sel mais refuse de fournir du sel pour le test, encerclez '6' pour « SEL NON TESTÉ ». Inscrivez la raison pour laquelle le sel n'a pas été testé.

Q.146 : FIN D'INTERVIEW

N'oubliez pas d'inscrire l'heure à laquelle vous terminez l'interview en utilisant le système des 24 heures. S'il y a eu une longue interruption durant l'interview, par exemple si l'enquêtée s'est excusée pour s'occuper d'un enfant malade et est revenue 45 minutes plus tard pour terminer l'interview, écrivez une note pour préciser la durée de l'interruption.

Pensez à remercier l'enquêtée pour sa coopération. À ce point de l'interview, vérifiez soigneusement votre questionnaire. Avant de quitter la maison, assurez-vous que vous avez bien suivi les instructions de passage, et que vos notes sont écrites lisiblement. Informez aussi l'enquêtée qu'un enquêteur viendra dans son ménage pour interviewer les femmes et les hommes éligibles.

C. Retour à la page de couverture

Après avoir terminé de remplir le questionnaire Ménage, retournez à la page de couverture du Questionnaire Ménage.

VISITES D'ENQUÊTEURS

Après avoir contacté le ménage, vous devrez écrire le résultat de votre visite. Les espaces au-dessous de (2) et (3) servent à enregistrer les résultats de chaque visite de rappel que vous aurez à faire si vous ne pouvez contacter le ménage lors de votre première visite. Souvenez-vous que vous devez faire, au moins, trois différentes visites pour essayer d'obtenir une interview avec le ménage.

CODES RÉSULTAT

Le résultat de votre visite finale au ménage est enregistré en deux endroits : sur la page de couverture du Questionnaire Ménage et à la Colonne (5) de votre Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice/Enquêteur. Vous ferez plusieurs tentatives pour contacter et interviewer le ménage mais, parfois, il peut arriver que vous fassiez trois visites dans le ménage (à des moments différents) et qu'il soit impossible de mener l'enquête. Dans ce cas, vous enregistrerez le résultat de la troisième visite.

Figurent ci-dessous quelques exemples sur la façon d'enregistrer les codes résultat :

- Code 1 Rempli. Enregistrez ce code quand vous avez terminé l'enquête dans le ménage.
- Code 2 Pas de membre du ménage à la maison ou pas d'enquêté compétent au moment de la visite. Ce code doit être utilisé dans les cas où le logement est occupé, et que personne n'est présent à la maison. Si personne n'est présent au moment de la visite, ou si vous trouvez seulement un enfant ou un adulte qui est malade, sourd ou mentalement incapable, inscrivez le Code '2' comme résultat de la visite. Essayez de savoir par les voisins ou par les enfants à quel moment un adulte sera présent et inscrivez cette information à l'enregistrement des visites.

- Code 3 Ménage totalement absent pour une longue période. Ce code doit être utilisé dans les cas où personne n'est présent à la maison et où les voisins vous disent que le ménage ne reviendra pas avant plusieurs jours ou semaines. Inscrivez alors le Code '3' comme résultat de cette visite. Les voisins pouvant s'être trompés, vous devrez faire des visites de rappel pour vérifier que personne n'est rentré. Dans le cas où personne n'est présent à la maison et que vous ne pouvez pas savoir si le ménage est absent pour quelques heures ou pour quelques semaines, enregistrez le code '2'.
- Code 5 Refus. L'impression que vous faites au moment des premiers contacts avec les membres du ménage est très importante. Prenez soin de vous présenter et d'expliquer le but de l'enquête. Insister sur le fait que l'interview prend seulement un petit moment et que les informations sont confidentielles. Si la personne avec qui vous parlez en premier n'est pas disposée à coopérer, demandez à parler avec un autre membre du ménage (par exemple, le chef de ménage). Proposez également de revenir à un moment plus opportun. Si la personne refuse toujours de coopérer, inscrivez le Code '5' (REFUSÉ) et signalez le problème à votre contrôlease/contrôleur.
- Code 6 Logement vide ou pas de logement à l'adresse. Il se peut que, dans certains cas, le numéro de structure qui vous a été affecté ne corresponde pas à une unité d'habitation, c'est-à-dire qu'elle est vide et ne contient pas de mobilier et que personne n'y vit. C'est ce que nous appelons « un logement vacant » et vous devrez enregistrez le code '6'. Vous pouvez aussi trouver que la structure n'est pas un logement. Il pourra s'agir d'une boutique, d'une église, d'une école, d'un atelier, ou de n'importe quel autre genre d'établissement qui n'est pas un endroit où l'on vit. Après vous être assuré qu'il n'y a pas de logements à l'arrière ou au-dessus des locaux, inscrivez le Code '6' comme résultat de la visite. N'oubliez pas de signaler la situation à votre contrôlease/contrôleur.
- Code 7 Logement détruit. Si le logement a brûlé ou a été détruit de quelque manière que ce soit, inscrire le Code '7'.
- Code 8 Logement non trouvé. Vous devrez faire une recherche minutieuse en demandant aux habitants de la zone s'ils connaissent l'adresse ou le nom du chef de ménage. Si vous êtes toujours dans l'impossibilité de localiser la structure, vous devrez inscrire le Code '8' comme résultat de la visite à ce ménage.
- Code 9 Autre. Il se peut que vous n'ayez pu interviewer un ménage et que la raison ne figure pas dans les catégories présentées ci-dessus. Par exemple, une grappe entière inondée et inaccessible ou un ménage mis en quarantaine à cause d'une maladie pourraient entrer dans la catégorie "Autre".

VISITE FINALE

Une fois achevée votre dernière visite au ménage, vous devez alors remplir les cases en-dessous de 'VISITE FINALE'. La date à laquelle vous avez terminé l'interview du ménage est enregistrée dans des cases en 'JOUR', 'MOIS', 'ANNEE'. Par exemple, le dernier jour d'octobre 2019 doit être enregistré de la manière suivante : JOUR 31, MOIS 10, ANNEE 2019. Écrivez votre numéro d'enquêtrice/enquêteur qui vous a été attribué dans les cases intitulées 'NUMÉRO D'ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE'.

Enregistrez le résultat de la visite finale dans la case 'RÉSULTAT'. Faites la somme du nombre de visites que vous avez faites pour l'Enquête Ménage et inscrivez le nombre total de visites dans la case libellée 'NOMBRE TOTAL DE VISITES'.

TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE ET TOTAL DE FEMMES ET D'HOMMES ÉLIGIBLES

Tous les ménages :

Après avoir terminée l'interview du ménage, vous enregistrerez le nombre total de personnes listées dans le tableau dans les cases intitulées 'TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE'. Dans les cases intitulées 'N° DE LIGNE DE L'ENQUÊTE POUR LA FEUILLE MÉNAGE', enregistrez le numéro de ligne de la personne qui était votre interlocuteur. Vous enregistrerez également dans les cases intitulées 'TOTAL DES FEMMES ÉLIGIBLES' le nombre total de femmes du ménage qui sont éligibles pour l'interview au moyen du Questionnaire Individuel Femme. S'il n'y a pas de femme éligible, inscrivez '00'. Vous enregistrerez également dans les cases intitulées 'TOTAL DES ENFANTS 0-5 ANS ÉLIGIBLES' le nombre total d'enfants éligibles pour la collecte des biomarqueurs ; s'il n'y a pas d'enfant éligible, inscrivez '00'.

Les ménages <enquête homme> :

En plus des tâches décrites en haut, si le ménage est sélectionné pour l'Enquête Homme, inscrivez le nombre total d'hommes éligibles dans les cases intitulées 'TOTAL D'HOMMES 15-59 ANS ÉLIGIBLES'. Si le ménage n'est pas sélectionné pour l'Enquête Homme, laissez ces cases en blanc.

Les ménages <hépatite B> :

En plus des tâches pour *Tous les ménages* et *Les ménages <enquête homme>*, si le ménage est sélectionné pour l'hépatite B, inscrivez le nombre total de femmes de 50-59 ans et d'enfants de 6-14 ans dans les cases appropriées. Si le ménage n'est pas sélectionné pour l'hépatite B, laissez ces cases en blanc.

PRÉPARATION DU QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL POUR CHAQUE PERSONNE ÉLIGIBLE

Après avoir terminé l'enquête ménage, attribuez un Questionnaire Individuel à chaque personne éligible identifiée dans le ménage. Vous inscrirez les informations d'identification sur la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne identifiée dans le Tableau Ménage. Par exemple, si après avoir terminé l'Enquête Ménage, vous avez trouvé trois femmes et un homme éligibles pour l'Enquête Individuelle, vous prendrez trois questionnaires Femme et un Questionnaire Homme et vous inscrirez les informations d'identification pour chacune de ces quatre personnes.

Les informations d'identification figurant sur le Questionnaire Individuel sont similaires à celles figurant sur le Questionnaire Ménage. Cependant, Vous devez écrire sur le Questionnaire Individuel le nom de la personne éligible et le numéro de ligne qui lui a été attribué dans le Tableau de Ménage à la Colonne (1). Si une personne éligible est immédiatement disponible, commencez l'interview.

Après avoir terminé les interviews avec les enquêtés éligibles, vous remettrez le questionnaire Ménage complet à votre chef d'équipe avec TOUS les Questionnaires Individuels rangés à l'intérieur.

PRÉPARER UN QUESTIONNAIRE BIOMARQUEUR POUR CHAQUE MÉNAGE

Il y a trois Questionnaires Biomarqueurs pour l'EDS : un pour chaque type de ménage.

Type 1	Les ménages qui ne sont pas sélectionnés pour l'enquête homme ni pour l'hépatite B.	5 des 10 ménages dans chaque US.	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants de 0-5 ans pour l'anthropométrie • Enfants de 6 mois – 5 ans pour le test de l'anémie et le test du paludisme
Type 2	Les ménages qui sont sélectionnés pour l'enquête homme MAIS PAS pour l'hépatite B.	2 des 10 ménages dans chaque US.	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants de 0-5 ans pour l'anthropométrie • Enfants de 6 mois – 5 ans pour le test de l'anémie et le test du paludisme • Femmes de 15-49 ans pour l'anthropométrie • Femmes de 15-49 ans pour le test de l'anémie
Type 3	Les ménages qui sont sélectionnés pour l'enquête homme ET pour l'hépatite B.	3 des 10 ménages dans chaque US.	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants de 0-5 ans pour l'anthropométrie • Enfants de 6-11 mois pour le test de l'anémie et le test du paludisme • Enfants de 1-5 ans pour le test de l'anémie, le test du paludisme, et le test de l'hépatite B • Enfants de 6-14 ans pour le test de l'hépatite B • Femmes de 15-49 ans pour l'anthropométrie • Femmes de 15-49 ans pour le test de l'anémie et le test de l'hépatite B • Femmes de 50-59 ans pour le test de l'hépatite B • Hommes de 15-59 ans pour le test de l'hépatite B

Après avoir complété l'interview Ménage, vous devez vous acquitter d'une autre tâche qui consiste à attribuer un questionnaire Biomarqueur au Ménage. Certaines personnes dans le ménage (qu'il s'agisse de résidents habituels ou de visiteurs) sont éligibles pour la collecte des biomarqueurs. Vous allez utiliser le Questionnaire Biomarqueur qui est approprié pour le ménage.

Vous inscrirez les informations d'IDENTIFICATION dans la section prévue sur la page de couverture du Questionnaire Biomarqueur. Vous complèterez aussi les têtes de colonne du questionnaire Biomarqueurs pour les enfants, les femmes et les hommes (respectivement Q. 102-103, 202-204, et 302-304), selon le Questionnaire. Vous utiliserez les informations du tableau de Ménage pour compléter les têtes de colonne.

Pour les enfants : à Q. 102, inscrivez les numéros de ligne et les noms de tous les enfants dont les numéros de ligne sont encerclés à la Colonne 11 du Tableau de Ménage. Inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le Tableau de Ménage.

Si vous avez déjà interviewé la mère de l'enfant (pendant son interview individuelle), vous aurez la date de naissance de l'enfant dans l'historique des naissances, et vous pouvez copier cette date à Q. 103. Si

vous n'avez pas encore interviewé la mère de l'enfant, ou si vous êtes un enquêteur et ne peut pas interviewer la mère de l'enfant, laissez Q. 103 blanche et le technicien de santé la remplira.

Ensuite, copiez le numéro de ligne et nom de l'enfant en haut de chaque page suivante (jusqu'à la fin des questions sur cet enfant).

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE, DU NIVEAU D'HÉMOGLOBINE, DU TEST DU PALUDISME DES ENFANTS DE 0-5 ANS

101	VÉRIFIEZ COLONNE 9 DU TABLEAU MÉNAGE. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE ET LE NOM DE TOUS LES ENFANTS ÉLIGIBLES DE 0-5 ANS À Q.102; S'IL Y A PLUS DE 6 ENFANTS, UTILISEZ UN/DES QUESTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES.			
		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
102	VÉRIFIER TABLEAU MÉNAGE : NUMÉRO DE LIGNE DE LA COL.9 :	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/>
		NOM _____	NOM _____	NOM _____
103	SI LA MÈRE EST ENQUÊTÉE : L'ENQUÊTRICE DOIT COPIER LA DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT (JOUR, MOIS ET ANNÉE) DU TABLEAU DES NAISSANCES. SI LA MÈRE N'EST PAS ENQUÊTÉE LE TECHNICIEN DE SANTÉ DOIT DEMANDER : Quelle est la date de naissance de (NOM) ?	JOUR <input type="text"/> <input type="text"/> MOIS <input type="text"/> <input type="text"/> ANNÉE . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	JOUR <input type="text"/> <input type="text"/> MOIS <input type="text"/> <input type="text"/> ANNÉE . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	JOUR <input type="text"/> <input type="text"/> MOIS <input type="text"/> <input type="text"/> ANNÉE . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Pour les femmes : à Q. 202, inscrivez les numéros de ligne et les noms de toutes les femmes dont les numéros de ligne sont encadrés à la Colonne 9 du Tableau de Ménage. Inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le Tableau de Ménage. À Q. 203 et Q. 204, enregistrez les informations sur l'âge et l'état matrimonial de chaque femme en utilisant les informations des colonnes 7 et 8 du Tableau de Ménage.

Ensuite, copiez le numéro de ligne et nom de la femme en haut de chaque page suivante (jusqu'à la fin des questions sur cette femme).

MESURE DU POIDS, DE LA TAILLE ET DU NIVEAU D'HÉMOGLOBINE ET DU TEST DE L'HÉPATITE DES FEMMES DE 15-59 ANS

201	VÉRIFIER LA COLONNE 9 DU TABLEAU MÉNAGE. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE, LE NOM, L'ÂGE ET LE STATUT MATRIMONIAL DE TOUTES LES FEMMES ÉLIGIBLES AUX QUESTIONS 202, 203 ET 204. S'IL Y A PLUS DE 3 FEMMES, UTILISEZ UN/DES QUESTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES.			
		FEMME 1	FEMME 2	FEMME 3
202	VÉRIFIEZ LE TABLEAU MÉNAGE : NUMÉRO DE LIGNE DE LA COLONNE 9. NOM DE LA COLONNE 2.	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/> NOM _____	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/> NOM _____	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/> NOM _____
203	VÉRIFIEZ LE TABLEAU MÉNAGE COLONNE 7 (ÂGE) :	15-17 ANS 1 18-49 ANS 2 50-59 ANS 3	15-17 ANS 1 18-49 ANS 2 50-59 ANS 3	15-17 ANS 1 18-49 ANS 2 50-59 ANS 3
204	VÉRIFIEZ LE TABLEAU MÉNAGE COLONNE 8 (STATUT MATRIMONIAL) :	CODE 4 (JAMAIS MARIÉE) 1 AUTRE 2	CODE 4 (JAMAIS MARIÉE) 1 AUTRE 2	CODE 4 (JAMAIS MARIÉE) 1 AUTRE 2

Pour les hommes : à Q.302, inscrivez les numéros de ligne et les noms de tous les hommes dont les numéros de ligne sont encadrés à la Colonne 10 du Tableau de Ménage. Inscrivez les numéros de ligne et les noms dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le Tableau de Ménage. À Q. 303 et Q. 304, enregistrez les informations sur l'âge et l'état matrimonial de chaque homme en utilisant les informations des colonnes 7 et 8 du Tableau de Ménage.

Ensuite, copiez le numéro de ligne et nom de l'homme en haut de chaque page suivante (jusqu'à la fin des questions sur cet homme).

TEST DE L'HÉPATITE B DES HOMMES DE 15-59 ANS

301	VÉRIFIER LA COLONNE 10 DU TABLEAU MÉNAGE. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE, LE NOM, L'ÂGE ET LE STATUT MATRIMONIAL DE TOUS LES HOMMES ÉLIGIBLES AUX QUESTIONS 302, 303 ET 304. S'IL Y A PLUS DE 3 HOMMES, UTILISEZ UN/DES QUESTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES.			
		HOMME 1	HOMME 2	HOMME 3
302	VÉRIFIEZ LE TABLEAU MÉNAGE : NUMÉRO DE LIGNE DE LA COLONNE 10. NOM DE LA COLONNE 2.	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/> NOM	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/> NOM	NUMÉRO DE LIGNE <input type="text"/> <input type="text"/> NOM
303	VÉRIFIEZ LE TABLEAU MÉNAGE COLONNE 7 (ÂGE) :	15-17 ANS 1 18-59 ANS 2	15-17 ANS 1 18-59 ANS 2	15-17 ANS 1 18-59 ANS 2
304	VÉRIFIEZ LE TABLEAU MÉNAGE COLONNE 8 (STATUT MATRIMONIAL) :	CODE 4 (JAMAIS MARIÉ) 1 AUTRE 2	CODE 4 (JAMAIS MARIÉ) 1 AUTRE 2	CODE 4 (JAMAIS MARIÉ) 1 AUTRE 2

S'il y a plus de six enfants éligibles ou plus de trois femmes ou trois hommes éligibles, utilisez un Questionnaire Biomarqueur supplémentaire.